

Plan de Paysage du Val d'Ancoeur

Phase 2 | Objectifs de qualités paysagère

Mars 2020

Sensomoto | Vue d'ici | Urban-eco | Fais la ville



A / Démarche participative

Présentation des ateliers

- Atelier 1 : Itinéraire partagé avec les élus et partenaires
- Atelier 2 : Ateliers thématiques avec les élus et partenaires
- Atelier 3 : Ateliers pédagogiques avec l'école de Maincy
- Atelier 4 : Ateliers thématiques avec les habitants
- Atelier 5 : Atelier thématique avec les agriculteurs

Paysages naturels

- Témoignages Atelier 1
- Témoignages Atelier 2
- Témoignages Atelier 3
- Témoignages Atelier 4

Paysages habités

- Témoignages Atelier 1
- Témoignages Atelier 2
- Témoignages Atelier 3
- Témoignages Atelier 4

Paysages productifs

- Témoignages Atelier 1
- Témoignages Atelier 2
- Témoignages Atelier 3
- Témoignages Atelier 4
- Témoignages Atelier 5

Paysages des mobilités

- Témoignages Atelier 1
- Témoignages Atelier 2
- Témoignages Atelier 3
- Témoignages Atelier 4

04

05
07
08
09
10

11
12
13
14

15
16
18
19

20
21
22
23
24

26
27
28
29

B / Définition des objectifs de qualité paysagère

Proposition de 20 actions

30

Paysages naturels

- N1 - Valoriser les paysages associés au fil de l'eau 32
- N2 - Maintenir et créer des espaces ouverts dans les vallées 33
- N3 - Valoriser la trame verte 34
- N4 - Préserver et valoriser les paysages singuliers des tertres 35
- N5 - Valoriser les points de vues remarquables sur le grand paysage 36

Paysages habités

- H1 - Affirmer les limites des villes et villages en valorisant les espaces de transitions avec les cultures 37
- H2 - Requalifier les espaces publics des villes en faveur de la convivialité, des modes doux et du végétal 38
- H3 - Donner à voir et cultiver l'héritage culturel et paysager 39
- H4 - Conforter et densifier les villages par un urbanisme de qualité en relation avec leur paysage 40

Paysages productifs

- P1 - Enrichir les paysages agricoles des plateaux et restaurer une trame de nature 41
- P2 - Encourager la reconquête et la diversification des formes d'agriculture locale et vivrière 42
- P3 - Préserver et améliorer l'insertion des bâtiments agricoles dans le paysages et les ouvrir au public 43
- P4 - Assurer une intégration paysagère des sites industriels et énergétiques et faire connaître leur histoire 44

Paysages des mobilités

- M1 - Valoriser les boucles et les itinéraires quotidiens pour relier les villages aux sites stratégiques 45
- M2 - Valoriser les pratiques récréatives et la destination touristique 46
- M3 - Améliorer la découverte du territoire tout en préservant la tranquillité des sites 47
- M4 - Affirmer les ouvrages comme support de découverte des paysages 48

Paysages concertés

- C1 - Créer un fond documentaire numérique mutualisé 49
- C2 - Utiliser l'art, la culture, le sport dans la construction et la médiation sur les paysages 50
- C3 - Mettre en place une ingénierie de projet 51

Carte de synthèse des objectifs de qualité paysagère

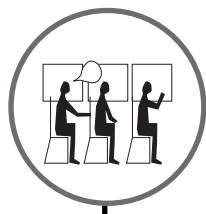
52

> **Calendrier, Acteurs mobilisés, Formats**

Atelier 1

ITINERAIRE PARTAGÉ EN BUS

Élus et partenaires



20/11/2019

Atelier 2

ATELIERS THÉMATIQUES

Élus et partenaires

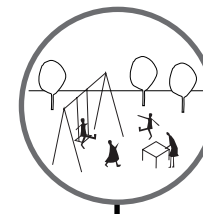


25/11/2019

Atelier 3

ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Enfants (École de Maincy)

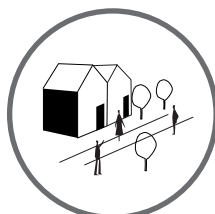


13/01/2020

Atelier 4

ATELIERS THÉMATIQUES

Habitants

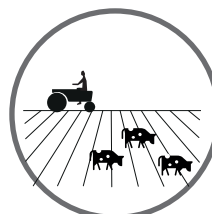


01/02/2020

Atelier 5

ATELIER THÉMATIQUE

Agriculteurs

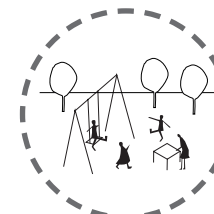


05/02/2020

Atelier 6

ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Enfants (École de Maincy)



03/2020

> Déroulement et objectifs

Dans un premier temps, les participants ont parcouru le territoire du Val d'Ancoeur à partir d'un itinéraire choisi en fonction des enjeux décelés dans la première phase de diagnostic.

Dans un second temps, les participants ont fait part à la mairie de Maincy, de leurs opinions, pensées et préoccupations au regard de ce qu'ils ont pu voir durant la matinée in situ.



Itinéraire en bus



Restitution en mairie

> Participants



Maîtrise d'ouvrage

DEL RIO Sandra



Assistance maîtrise d'ouvrage

SOUQ Marianne, Paysagiste CAUE 77
DUTERTRE Grégoire, Directrice CAUE 77



Maîtrise d'oeuvre

KASSLER Sarah, Sensomoto
DELBOY Sylvain, Sensomoto
DUPOUY Sonia, Sensomoto
RATSIMBAZAFY Felana, Fais la ville



Représentant de l'Etat

LE VELY Cyrille, Secrétaire général de Préfecture



Partenaires

FERRER PELISSIER Virginie, DD Ville de Melun
PAIN Claire, CD 77
PAJOT Etienne, CD 77
BENTO Catarina, CD 77
CUENIN Stéphanie, AEV IdF
BRIAND Caroline, Direction des routes CG 77
HONORE Bruno, DDEA CD 77
MALLIAROS Thomas, CD 77



Elus

GAUTHIER Alain, Maire adjoint de Bombon
CURTELIN Laure-Angélique, Conseillère de Saint-Méry
GRANGE Marie-Hélène, Maire adjointe de Melun
BADENCO Michèle, Maire de Moisenay
AUDOUIN Jean-Louis, Foyer rural de Bombon
DELPORTE Willy, Maire de Saint-Germain-Laxis
GASTREIN Dominique, Maire adjoint Vaux-le-Pénil
LEFEBVRE Françoise, Maire de Rubelles
GALLOY François, Conseil communautaire CAMVS



Associations

ROBERT Michel, Melun aggro à vélo
DOUCHET Françoise, CODERANDO 77

> Carte du trajet en bus



Carte de l'itinéraire

> Déroulement et objectifs

Dans un premier temps les participants ont été amenés à se répartir selon leur sensibilité et intérêt dans les différents ateliers reprenant les quatre thématiques abordées pour le plan paysage : les paysages naturels, habités, productifs et de mobilités.

Ils ont ensuite discuté et exposé leurs opinions liées à ces thématiques autour d'une table, en vue in fine de prioriser les enjeux. A la fin de ce temps d'échange, une restitution synthétique de chaque discussion a été réalisée devant l'ensemble des participants.

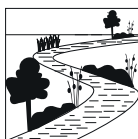


Mise en place des différents ateliers



Temps de restitution

> Participants



Paysages naturels



Maîtrise d'oeuvre

KASSLER Sarah, Sensomoto



Partenaire

BIRMANT François, Aqual'rie



Association

Turgis Martine, «Mieux Vivre à Blandy»



Propriétaire

DE VOGUE Jean-Charles, Château de Vaux-le-Vicomte



Assistant maîtrise d'ouvrage

SOUQ Marianne, Paysagiste CAUE 77



Paysages habités



Maîtrise d'oeuvre

DUPOUY Sonia, Sensomoto



Elu

GAUTHIER Alain, Maire adjoint



Bombon

Association

PORTA Michel, «Mieux Vivre à Blandy»



Elu

PLAISANCE Alain, Maire de Maincy



Représentant d'Etat

ISMAIL Mahmoud, ABF



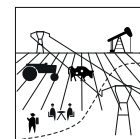
Elu

LOMBARDO Nathalie, Rubelles



Partenaire

MALLIAROS Thomas, CD 77



Paysages productifs



Maîtrise d'oeuvre

DELBOY Sylvain, Sensomoto



Maîtrise d'ouvrage, DEL RIO

Sandra



Assistant maîtrise d'ouvrage

DUTERTRE Grégoire, Directrice CAUE 77



Partenaire

CUENIN Stéphanie, AEV IdF



Elu

MOTTÉ Patrice, Maire de Blandy



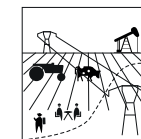
Elu

GASTREIN Dominique, Maire adjoint de Vaux-le-Pénil



Partenaire

HONORÉ Bruno, CD 77



Paysages des mobilités



Maîtrise d'oeuvre

RATSIMBAZAFY Felana, Fais la ville



Partenaire

FERRER PÉLISSIER Virginie, DD Ville de Melun



Partenaire

PAIN Claire, CD 77



Partenaire

BRIAND Caroline, Direction des routes CD 77



Elu

GALLOY Francis, Conseil communautaire CAMVS

> Déroulement et objectifs

L'atelier s'est déroulé sur une journée avec l'ensemble des enfants de l'école primaire de Maincy.

- Temps 1 : Il s'agissait d'expliquer simplement aux enfants, le territoire d'études et la notion de paysage en s'appuyant sur les thématiques abordées dans le diagnostic. Les élèves ont été invités à sélectionner leur paysage préféré et expliquer leur choix.

- Temps 2 : Une balade a ensuite été réalisée afin de comprendre la perception des enfants de leur environnement proche. Le parcours était ponctué de trois arrêts : la place du village, le pont Delayaux et l'île de l'Almont.

- Temps 3 : Une fois la balade terminée, l'équipe a présenté le travail à effectuer dans les semaines à venir consistant à imaginer des aménagements pour leur village et le territoire. Enfin, les élèves ont rempli une feuille résumant leur paysage préféré et l'aménagement qu'ils voyaient à cet endroit.



Présentation du diagnostic



Sélection de leur paysage préféré



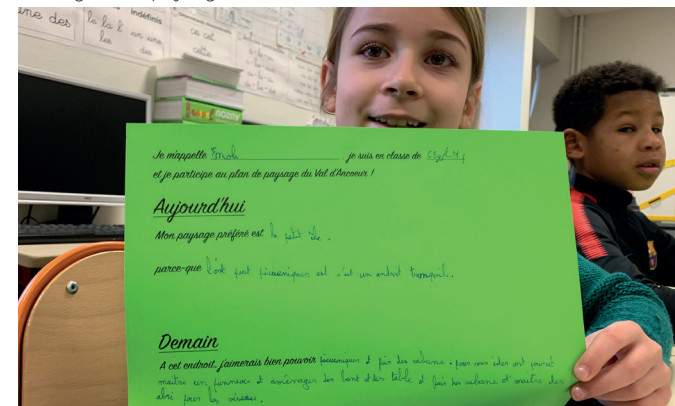
Cadrage d'un paysage



Cadrage d'un paysage



Présentation de références imagées d'aménagements divers



Remplissage de la fiche résumé

> Déroulement et objectifs

Dans un premier temps, l'avancement de l'étude (diagnostic et orientations de qualités paysagères) a été présentée aux participants.

Dans un second temps, les participants ont été amenés à se répartir selon leur sensibilité et intérêt au sein des différents ateliers thématiques : paysages naturels, habités, productifs et de mobilités. Ils ont pu, autour d'une table discuter et exposer leurs opinions liées à ces thématiques en vue in fine de prioriser les orientations et les actions à mener. Chaque participant a également classifié les orientations présentées par ordre de priorité.



Présentation de l'avancement de l'étude



Ateliers thématiques

> Participants



Paysages naturels

Maitrise d'oeuvre

KASSLER Sarah, Sensomoto

Habitante Maincy / AVIE

COFFINET Pascale

Habitant Maincy

MASSÉ Stéphane

Habitant Vaux-le-Pénil

DURANCE Michel

Habitant Vaux-le-Pénil / Almont Nature / LPO

GUILLOT-JONARD Melvyn

Habitante Dammarie-les-lys / Collectif images

MAZIN Nicole

Habitante Melun

ROZELLE Marie-Noelle



Paysages habités

Maitrise d'oeuvre

RATSIMBAZAFY Felana, Fais la ville

Maitrise d'ouvrage

DEL RIO Sandra

Habitante Rubelles

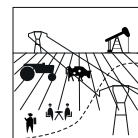
ACACIO Catherine

Habitant Melun

COMOY Yves

Habitant Rubelles

ROUDNEV Michel



Paysages productifs

Maitrise d'oeuvre

DELBOY Sylvain, Sensomoto

Habitante Melun

LOBRY Jocelyne

Habitant Melun

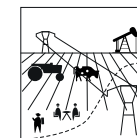
PILLAS François

Habitant Bombon

AUDOUIN Jean-Louis

Habitant Maincy

MASSE Bertille



Paysages des mobilités

Maitrise d'oeuvre

HOEUSLER Romy, Fais la ville

Habitante Courtry

BRUNN Dagga

Habitant Melun

MICHEL Eric

Habitante Melun

DEKEYSER Pascale

> Déroulement et objectifs

Dans un premier temps, l'avancement de l'étude (diagnostic et orientations de qualités paysagères) a été présentée aux participants.

Dans un second temps, un échange collectif s'est engagé avec la présentation des différentes activités et pratiques culturelles à l'œuvre dans le territoire et le devenir de la profession (inquiétudes, perspectives, etc.).



Table ronde avec les différents acteurs

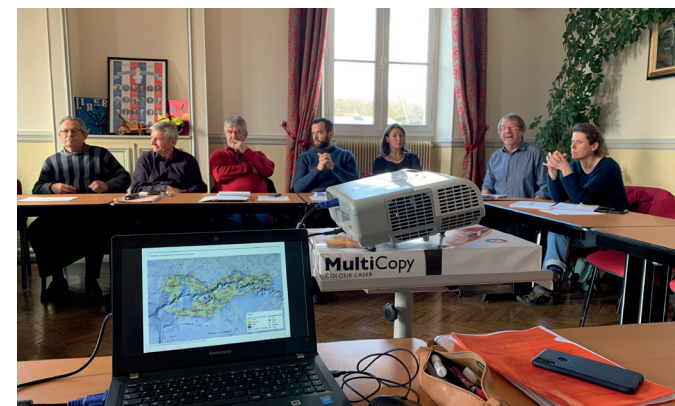


Table ronde avec les différents acteurs

> Participants



Maitrise d'ouvrage

DEL RIO Sandra
NOUBISSIE Nelly



Maitrise d'oeuvre

DELBOY Sylvain, Sensomoto
LINGLART Marine, Urban eco



Partenaires

ROBERT Michel, Terre de liens
PAIX Bastien, GAB Ile-de-France
CUENIN Stéphanie, AEV Ile-de-France



Agriculteurs

BECART Pascal, Agriculteur à Maincy
ROCHE Stéphanie, Eleveuse à Blandy
BREUIL Pierre, Agriculteur à Bombon
DE VOGUE Jean-Charles, Agriculteur,
Propriétaire domaine de Vaux-le-Vicomte



Elus

GALLOIS Francis, Conseiller CAMVS
PLAISANCE Alain, Maire de Maincy
BADENCO Michèle, Maire de Moisenay
DELPORTE Willy, Maire de Saint-Germain-Laxis, Agriculteur
GAUTHIER Alain, Maire adjoint de Bombon

> Paysages naturels

B Porte de Melun

Virginie F.P.

« Il y a un enjeu de **continuités écologiques le long de l'Almont**, reliant les parcs urbains, telle que la **ceinture verte** entourant Melun. On remarque une **perte de biodiversité liée à l'urbanisation**. »

F Vallon de Bouisy

Sandra D.

« L'ENS des bords de Chalonges participe au Plan Paysage du fait de sa **lisière boisée**. C'est une zone d'accès périphérique au territoire. »

Laure - Angélique C.

« Il existe **trois Espaces Naturels Sensibles** au sein du territoire : les Bordes de Chalonges (60 ha), le val d'Ancoeur à Saint-Méry (19 ha) et la vallée de l'Almont à Maincy (85 ha). »

Grégoire D.

« Il y a un changement d'ambiance entre les creux et les plateaux, entre les bords d'eaux et les plans ouverts et des **perspectives lointaines sur 15 voire 30 kms, caractéristiques de la Seine-et-Marne**. »

G Vallée de l'Ancoeur

Marianne S.

« **Le Ru des moines mériterait d'être accompagné par le végétal**, ce qui marquerait plus de lisibilité entre les champs agricoles. »

H Plateau de Bombon

Caroline B.

« Il faut noter **le charme des allées plantées et des perspectives** comme à Champeaux ancrant le village dans la plaine agricole »

Marianne S.

« Il y a une présence positive de diverses perspectives : **d'un côté un cordon boisé créant une lisière et de l'autre un paysage ouvert**. »

Grégoire D.

« Pour la percée visuelle sur l'église de Blandy et les tours du château, il est possible d'**assurer des continuités de protection pour éviter l'enfrichement de la vallée et la perte de lecture** mais les espaces boisés classés ne sont pas forcément le meilleur outil. »

I Plateau de Blandy

Marianne S.

« Il y a **une présence de mares fixes ou temporaires** variant les paysages en entraînant des **moutonnements ponctuels d'arbustes**. »

J Plateau de Courtry

Marianne S.

« **Les tertres ont un potentiel intéressant dans les perspectives visuelles**, laissant percevoir le château de VLV et les fermes »

Sylvain D.

« **Les tertres sont des points hauts, des belvédères à valoriser** »

> Paysages naturels

1/ Valoriser les cours d'eau et les continuités écologiques

Marianne S.

« Il faut rendre **lisible le paysage de l'eau en valorisant la continuité aquatique**, que ce soit dans les perspectives lointaines ou proches, à pied ou à vélo, **comme les vallons, les mares et les méandres.** »

François B.

« Il est nécessaire de **valoriser les structures végétales** pour les trames vertes et bleues comme les **lignes d'arbres à proximité des cours d'eau**, marquant des perspectives ou des lisières. »

Martine T.

« Il faut effectuer un **travail de communication et de sensibilisation auprès de la population** pour leur faire lire le paysage, informer sur la **nécessité de l'eau comme ressource**, sur l'importance des nappes phréatiques et des sources et sur **l'usage négatif des quads, des déchets sur ces espaces naturels.** »

Jean-Charles D.

« Il est important d'**anticiper le changement climatique par la diversification des pratiques agricoles**, en proposant notamment de l'éco-pâturage avec des moutons. »

François B.

« On pourrait aménager les limites des zones humides **en repensant la gestion de l'eau pluviale à l'échelle du territoire.** »

2/ Protéger la ressource en eau et les vallons

Martine T.

« Il est nécessaire de **connaître la qualité de l'eau** à travers une étude et en communiquer les informations. »

François B.

« On doit **préserver les milieux humides tels que la présence de mares ou des prairies humides** : la mare aux sangsues sur le plateau de Blandy, les abords de l'Ancoeuil, la zone entre Blandy, Saint-Méry et Champeaux ou l'ENS au Sud. »

Martine T.

« Il est nécessaire de **gérer la ressource en eau en assurant une coordination entre les acteurs du territoire** : agriculteurs, TGV et A5, mais aussi le Château de Vaux-le-Vicomte. »

Jean-Charles D.

« Il faut proposer **de nouveaux modes de cultures plus respectueux de l'environnement** telles que l'agroforesterie, les bandes herbacées, les haies, les chemins agricoles, ou encore l'agriculture biologique. »

3/ Enrichir les sites d'intérêts

Marianne S.

« Il est important de **valoriser les tertres** et ce qu'ils offrent en termes **de points de vues...** »

Jean-Charles D.

« ... **et de potentielles ressources écologiques.** »

> Paysages naturels



« J'adore l'eau. A mon anniversaire on a joué à **s'éclabousser avec l'eau** du Ru ! Mais une fois j'ai trouvé des bouteilles et des **déchets** dedans. Je les ai récupérés pour les jeter chez moi. »



« Ici, on a **planté un arbre** avec l'école. mais je trouve qu'il faudrait encore d'autres arbres et **plus de fleurs près de l'eau !** »



« Ici, j'imagine pleins de **nichoirs** dans les arbres pour les oiseaux avec un nid géant ! »



« **On est bien près de l'eau.** On pourrait avoir du **meublier** pour éviter de s'asseoir par terre, mais il ne faut pas trop changer l'espace ! »



« C'est un bon espace pour **pique-niquer** et pour avoir **une cabane** au milieu des arbres. »



« **J'aime bien ce champ** car derrière on dirait qu'il y a une **montagne d'arbres !** »

> Paysages naturels

N1 / Valoriser les paysages associés au fil de l'eau

Nicole M.

« Il y a de **nombreuses sources** à Maincy **dans les pentes des jardins privés.** »

Michel D.

« **Avec le changement climatique, il y a une nécessité de changement des politiques publiques.** »

Stéphane P.

« **De nombreux rus traversent les terres agricoles.** C'est délicat pour les traverser. »

Nicole M.

« Il faut **encourager les agriculteurs à planter des arbres le long des cours d'eau** pour stabiliser les berges et valoriser les cours d'eau et la biodiversité. Le bois peut également être récolté. »

Melvyn G.

« **Les arbres permettent de garder les nutriments dans la terre et stocker l'eau dans le sol.** »

Pascal C.

« **A l'époque, il y avait des saules et des aulnes tout le long de l'Ancoeur.** Les agriculteurs les ont coupés. »

N2 / Maintenir et créer des espaces ouverts dans les vallées

Stéphane P.

« La mise en place de **prairies pose la question du domaine public et privé.** Il y a peu d'espaces communaux disponibles. »

N3 / Valoriser la trame verte

Melvyn G.

« **L'action la plus simple** et importante pour améliorer la trame verte et la biodiversité **est de planter des haies champêtres avec des essences locales.** Il est également intéressant d'identifier les besoins spécifiques des oiseaux locaux. »

Michel D.

« Il faut trouver des actions simples en faveur de l'écologie pouvant démarrer dès maintenant. **Les jardins privés représentent une opportunité accessible à tous en faveur de la trame verte et de la biodiversité** dans le territoire. On pourrait sensibiliser les habitants et les enfants avec des ateliers sur les plantations et l'installation de nichoirs. »

Pascal C.

« **Les arbres fruitiers représentent une opportunité pour donner une identité à chaque village.** On pourrait planter différentes essences locales à l'entrée des villages. **A l'époque, chaque village du territoire avait un verger à proximité.** »

N4 / Préserver et valoriser les paysages singuliers des tertres

Marie-Noelle R.

« **Une flore spécifique se développe sur les tertres** à l'emplacement d'anciennes fondations. »

Nicole M.

« C'est bien de **rendre accessible les espaces naturels aux visiteurs... mais pas trop** pour éviter qu'ils soient détruits. »

Stéphane P.

« L'ancienne **carrière des Temps perdus à Maincy offre de belles vues** sur le domaine de Vaux-le-Vicomte. »

> Paysages habités

A Plaine de Maincy

Stéphanie C.

« Il faut **conserver un espace tampon entre la zone urbaine existante, la plaine «des Belles vues» et le village de Maincy** en relation avec les acteurs concernés. C'est un dispositif également à travailler à Rubelles. »

Sylvain D.

« Comment **intégrer les façades commerciales** de Vaux-le-Pénil dans le paysage ? »

Sandra D.

« **La végétalisation des espaces publics** fait partie des enjeux pour **développer des pratiques de loisirs tournés vers la nature**. Melun a évoqué un inventaire participatif de la biodiversité. »

B Porte de Melun

Marie Hélène G.

« Il faut parler du **permis de végétaliser**, une nouvelle pratique que nous essayons de mettre en place. Ce n'est que le début mais on envisage de dépaver certains secteurs pour laisser pousser la végétation. »

Françoise L.

« Le nouveau **quartier des trois noyers est très végétalisé** et l'allée royale conservée permet de lier le quartier au vieux village. Cependant **l'entrée de ville est peu attractive et difficilement aménageable du fait du grand trafic sur la RD 636**. »

D Plateau de St-Germain-Laxis

Willy D.

« On a porté une attention sur **l'amélioration de l'entrée et la zone artisanale du village** ainsi que les bords de champs. »

E Vallée de l'Ancoeuil

Grégoire D.

« La commune de Moisenay avait **inscrit dans le PLU une bande plantée à créer** (4m en future domanialité publique et 4m en propriété privée). »

Michèle B.

« Il y a une présence de **bandes paysagères végétales séparant les lotissements de l'agriculture**. Moisenay a obtenu le label «village de caractère» en novembre 2019. »

H Plateau de Bombon

Sylvain D.

« L'aménagement à Saint Méry de **l'aire de loisirs créé une zone tampon entre l'agriculture et le bourg**. Saint Méry a conservé une structure du village compacte. »

« En traversant Champeaux, une question se pose : **Comment améliorer les espaces publics ayant perdu de leur qualité** avec le temps, notamment à cause de **l'usage envahissant de la voiture** ? »

I Plateau de Blandy

Marianne S.

« Une prairie, qui s'appelle **le Champ de Foire** fait la transition entre Blandy et le plateau agricole. »

Grégoire D.

« Le PLU peut permettre d'acquérir du foncier pour **végétaliser les zones en premier plan de perspectives visuelles** sur des monuments historiques. »

Marianne S.

« On peut imaginer que **les alignements d'arbres soient utilisés en frange urbaine et s'ils sont accompagnés de cheminements c'est encore mieux**. »

J Plateau de Courtry

Dominique G.

« **L'image de Vaux-le-Pénil est dégradée par la perte de perspective qui était avant marquée par une allée de peupliers**. La commune se redéploie non pas vers la Seine mais vers la campagne et aussi vers Maincy. »

Grégoire D.

« Le nouveau lotissement de Maincy a un **potentiel de reboisement du fait de sa position d'interface avec les boisements des tertres**. »

> Paysages habités

1/ Soigner les lisières urbaines et la transition avec les espaces agricoles et naturels

Alain P.

« On peut **apporter un soin aux entrées de villes en imposant aux promoteurs des règles pour les lots en lisière**, en les obligeant à avoir des zones arborées. »

Nathalie L.

« Il faudrait **végétaliser l'entrée de ville de Rubelles** et absorber la zone commerciale. C'est un enjeu majeur car c'est **une porte d'entrée du Val d'Ancoeur**. »

Mahmoud I.

« Avec le PLU, Il est possible d'utiliser la règle PAPE obligeant à recourir à un architecte et un paysagiste pour aménager un lotissement. **Les maires peuvent imposer le traitement des lisières sur toutes les parcelles, avec des vergers, haies vives d'essences locales et champêtre.** »

Michel P.

« On peut **proposer aux particuliers d'instaurer des lisières végétales**. Le but est de trouver une valeur ajoutée afin de favoriser le côté pédagogique de cette action. **Ça peut être des espèces locales en lien avec l'histoire du territoire.** »

2/ Préserver l'identité des villages et reconquérir les espaces publics

Mahmoud I.

« Il faut **impliquer les associations dans la valorisation du patrimoine** pour restaurer les lavoirs par exemple. Il peut y avoir des événements comme des pièces de théâtre. »

Alain P.

« Il faut **accompagner le patrimoine en végétalisant** mais on doit éviter les fleurs exotiques et plutôt utiliser des essences locales. »

Mahmoud I.

« Il est important d'**utiliser des matériaux qualitatifs en respectant l'identité du village**. On peut par exemple favoriser l'enrobé clouté plutôt que l'enrobé noir. »

« On doit également **gérer la voiture afin de mettre en valeur les centres bourgs**. On se doit de l'accompagner au lieu de la subir en sensibilisant sur son intégration dans l'espace. Il faut aussi bien **analyser les besoins réels en parking souvent sur-évalués**. »

Alain P.

« On doit **sensibiliser sur la perte de sociabilité dans l'espace public** à cause de l'envahissement de la voiture. Mais il faut avoir conscience que la densification des villages demandée accentue cette problématique. »

> Paysages habités

3/ Mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager remarquable

Mahmoud I.

« Il est important de **proposer une nouvelle expérience aux abords de Vaux-le-Vicomte**. Il faut protéger les piétons de la circulation en créant une haie le long de la RD408, mais aussi proposer une signalétique indiquant la présence du Château. »

Michel P.

« On pourrait **créer un sentier interne à l'enceinte** contrôlé entre la porte d'Auboy et de Pouilly. Cela permettrait **un continuum de la marche** depuis la rue Sommier à Maincy jusqu'à Moisenay. On doit mettre en avant l'intérêt économique de cette ouverture. »

Alain P.

« Il faut rendre la **RD215 à sens unique d'Ouest en Est**. Il y a eu longtemps une idée folle mais superbe de doubler l'allée de platanes pour intégrer une voie piétonne mais malheureusement elle n'a jamais été exécutée. »

Michel P.

« Il serait bénéfique de **proposer des ouvertures au public des châteaux privés** présents sur le territoire comme le Château d'Aunoy ou de Bombon. On organiserait par exemple une ouverture par trimestre imposant une discipline aux propriétaires. »

4/ Rechercher la qualité dans les opérations de construction et de rénovation

Mahmoud I.

« Il faudrait **déconseiller les voies en impasse** comme à Rubelles, Saint Germain-Laxis ou Bombon par exemple »

Thomas M.

« Il faut **trouver des alternatives au pavillonnaire. C'est un choix de programmation**. La densification est trop faible avec ces opérations, qui ne sont pas forcément les plus intéressantes au niveau du cadre de vie. Il s'agirait de **déconstruire les idées reçues sur le collectif** pouvant avoir pleins d'aspects différents. »

Mahmoud I.

« On pourrait **proposer des collectifs dans les villages tout en respectant la forme traditionnelle**, le gabarit des villages. On pourrait opter pour la mitoyenneté, les constructions basses. »

« Une autre solution serait d'**encourager la créativité architecturale**. Il est possible d'opter pour des bâtiments passifs, d'utiliser davantage de bois, de chanvre tout en maîtrisant le dialogue entre l'ancien et le nouveau. »

Alain P.

« Il faut **faire attention aux vues en lien avec les sites patrimoniaux** dans les nouveaux lotissements. »

> **Paysages habités**



« **J'aime bien le lavoir car c'est historique. C'est calme**, il n'y a pas de bruit, on entend juste l'eau qui coule. Ce serait bien d'avoir des matelas pour s'allonger ici ! »



« J'aime bien regarder vers le champ car **on voit le mur d'enceinte**. Je trouve ça joli ! »



« Ce serait bien d'avoir un terrain de foot sur la place, ou même un terrain de pétanque pour pouvoir **jouer avec nos amis** ! »



« Ce **pont en pierre est construit bizarrement mais il est joli**. C'est rigolo de passer dessus ! »



« **C'est beau la vue sur l'église et sur les maisons en pierre.** »

> Paysages habités

H1 / Affirmer les limites des villes et villages

Michel R.

« **La passerelle piétonne des Mézereaux à Melun mériterait d'être valorisée. C'est une sorte de point de départ du Val d'Ancoeur** mais elle n'est aujourd'hui reliée à rien malgré sa proximité avec le GR1. Elle débouche d'un côté dans les champs et de l'autre côté au pied des tours. »

Catherine A.

« Le sentier dans le bois de la résidence des 3 noyers à Rubelles reste méconnu. Il permet d'**aller au vieux village sans passer par la route de Meaux (RD 636)**. »

« **L'affichage publicitaire est une nuisance et défigure les villages.** »

Corinne P.

« Les allées de **grands arbres à l'entrée des villages posent un cadre.** »

« Quand je suis en voiture et que je sors de la ville, **j'adore ce moment où sans transition je me retrouve d'un seul coup au milieu des champs.** »

H2 / Requalifier les espaces publics des villes et villages en faveur de la convivialité, des modes doux et du végétal

Yves C.

« **Il y a quelques années sur la grande place de Maincy, les habitants étaient libres d'animer des fêtes.** Aujourd'hui, elle est très limitée. »

Corinne P.

« **Le pont de Maincy et ses abords constitue le carrefour de Melun, Rubelles et Maincy.** Elle regroupe des ambiances différentes : en venant de Melun, on sort de la ville dense, en venant de Rubelles on est passé par du pavillonnaire, de l'autre côté à Maincy, c'est la nature tout de suite. **Elle est l'une des portes d'entrée du Val d'Ancoeur mais n'est pas assez valorisée.** »

Catherine A.

« La place Henri Guy à Rubelles est très utilisée et appréciée des habitants. **Elle sert à jouer au foot, à pique-niquer. On y fait la fête des voisins.** »

H3 / Donner à voir et cultiver l'héritage culturel et paysager

Yves C.

« **Il faudrait ouvrir les châteaux pour faire des animations.** »

Corinne P.

« **On pourrait transformer des bâtiments en hébergement atypiques,** mais pour cela il faudrait accompagner les propriétaires pour le réaliser. »

H4 / Conforter et densifier les villages par un urbanisme de qualité en relation avec leur paysage

Yves C.

« **Il ne faut plus bétonner les champs pour faire des lotissements.** »

Catherine A.

« **Il y a une forte demande pour vivre ici.** On est content de déménager même dans un lotissement. »

« La vacance des bâtiments peut être gérée en les **réhabilitant en logements associés à des activités.** »

> Paysages productifs

C Château de Vaux-le-Vicomte

Sylvain D.

« Sur le chemin, on a pu voir **une intégration paysagère peu qualitative de la plateforme pétrolière** en allant vers Saint Germain Laxis. »

D Plateau de Saint-Germain-Laxis

Willy D.

« Le village se diversifie avec des **fermes classiques et nouvelles** autour de 3 exploitations, dont **une bio** avec son poulailler, ses chevaux, ses vaches Aubrac et avec de la **vente de produits en direct**. »

L'agriculteur ajoute **1 hectare ou 2 en pâture tous les ans**. La municipalité souhaite **favoriser des chemins d'accès pour les piétons** mais le foncier pose des difficultés. **L'abondance des près autour du village lui donne du relief.** »

Cyrille L.

« Il est important, pour l'attractivité des villages, de **valoriser les commerces en coeurs de bougs**, comme une boulangerie par exemple. »

E Vallée de l'Ancoeuil

Grégoire D.

« **En voulant protéger les abords du Château de Blandy et de Vaux-le-Vicomte, on a créé un couloir d'infrastructures** (LHT, A5 et TGV). »

F Vallon de Bouisy

Sylvain D.

« **Le vallon de Bouisy** et le patrimoine vernaculaire associé comme par exemple le domaine de l'Aiguillon ont été **profondément impactés par les infrastructures**. »

H Plateau de Bombon

Laure-Angélique C.

« Il a une association sur Saint-Méry, **Les amis du Val d'Ancoeur qui s'occupent de la préservation de l'environnement**. »

I Plateau de Blandy

Sylvain D.

« On peut noter à la sortie de Blandy la présence d'un **reliquat de parcelles maraîchères**. »

Willy D.

« Un permis de construire a été déposé à la DDT pour **un projet de parc de panneaux photovoltaïques à côté du péage** de Saint Germain-Laxis, appartenant à APRR. Il s'agirait de 5 hectares au sol avec une possibilité d'élevage de moutons en dessous des panneaux. »

Sylvain D.

« Cela pose la question de **artificialisation des sols agricoles**. Il y a t-il vraiment une pertinence de développer des zones photovoltaïques sur des sols cultivables plutôt que sur des toitures de zones industrielles ? »

J Plateau de Courtry

Dominique G.

« Un **projet en permaculture sur 6 hectares** est entrain de se développer à Vaux-le-Pénil avec peut-être des jardins familiaux. »

Grégoire D.

« On peut tout à fait **élargir le périmètre d'étude du plan de paysage au Sud** en intégrant les fermes situées au Sud de la RD 408 et des éléments complémentaires de Vaux-le-Pénil que l'on vient de citer. »

> Paysages productifs

1/ Diversifier les espaces agricoles

Patrice M.

« L'agriculture est globalement identique sur le territoire. **Lorsque le paysage change, cela est principalement dû aux techniques**, exemple de l'**abandon du labour au profit du semis sous couvert**. Cette technique a entraîné une amélioration du sol. »

« **Les mares dont la présence est très ancienne doivent être protégées** en ne négligeant pas la **pollution potentielle de ces écosystèmes par l'activité pétrolière**. »

« **Il y a déjà une diversification des cultures sur le territoire** avec l'élevage d'Aubrac sur certaines parcelles enclavées, le chanvre ou le lin. **La diversification des assolements influence également l'évolution des paysages**. »

« **Le bio se développe** mais il faut garder en tête que la **production bio est confrontée à la pollution**, notamment à proximité des infrastructures routières. »

Dominique D.

« Une dynamique est à l'œuvre autour du **maraîchage et des circuits courts à Vaux-le-Pénil**. »

2/ Valoriser les lisières

Patrice M.

« Il faut trouver un terrain d'entente entre la **gestion des lisières et la potentialité de développement des villages**. »

Grégoire D.

« **Il existait des ceintures vertes de promenades au 19ème**. Il serait intéressant de **planter les chemins ruraux d'arbres ou de haies, en développant notamment l'agroforesterie**. »

3/ Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti

Stéphanie C.

« On se doit **lutter contre le patrimoine agricole en déprise**. Si la superficie est d'1 hectare, celle-ci peut être dédiée au maraîchage en prévoyant un habitat pour l'exploitant. »

« On peut **proposer la reconversion du bâti** en encourageant la **création de programmes mixtes**, à Bombon, Blandy ou Vaux-le-Pénil. »

« On pourrait faire interagir **un parcours de découverte avec la mutation de certaines fermes**. Il ne faut pas négliger **l'attractivité des points de restauration dans un circuit de promenade**. »

4/ Intégration des sites industriels

Patrice M.

« On peut **cacher ou valoriser les sites industriels et énergétiques** souvent mals perçus car générateurs de pollution. Et il faut **traiter les lisières des zones artisanales**. »

Bruno H.

« Il faut **intégrer de manière paysagère les sites de production et la notion de découverte pour la connaissance** par l'intermédiaire de chartes paysagères, de plantations de référence. »

> **Paysages productifs**



« J'aime bien **aller à la boulangerie du village.** »



« Je connais le déversoir du Château de Vaux-le-Vicomte, car **je vais pêcher là-bas, c'est un bon coin.** »



« **Moi je trouve ça beau les champs !** »



« Et moi, **j'adore les animaux dans les champs !** »

> Paysages productifs

P1 / Enrichir les paysages agricoles des plateaux et restaurer une trame de nature

Bertille M.

« Il faudrait mieux **valoriser les chemins sur le plateau agricole en plantant notamment des haies** et également végétaliser les rus. »

P2 / Encourager la reconquête et la diversification des formes d'agriculture locale et vivrière

François P.

« Nous avons **8 ruchers au Rucher des Carmes** qui se trouve dans les jardins familiaux de Melun le long de l'Almont. Il y a environ 50 000 abeilles / ruches.

« On retrouve **d'autres ruchers dans le territoire à Rubelles et Moisenay notamment**. Il y a également une **association de Miellerie qui s'appelle le G.A.B.I.** (Groupement d'Apiculture de Bréviande Intercommunal) à Dammary-les-lys».

Jean-Louis A.

« Il y a un **potentiel de valorisation du maraîchage via les cantines scolaires**. 21% des aliments doivent être **bio et produit dans la région**. »

« **L'AMAP de Bombon est alimentée par une ferme de 2 hectares en bio installée dans la plaine de Milly**. »

P3 / Préserver et améliorer l'insertion des bâtiments agricoles dans les paysages et les ouvrir au public

François P.

La vente du miel se fait de bouche à oreilles. Le miel est notamment **vendu à l'Office de Tourisme de Melun**. »

Jean-Louis A.

« Suite à la fermeture de l'épicerie, la commune a le souhait de mettre en place une **épicerie solidaire à Bombon**. **La ferme de Neuvy a un beau potentiel de reconversion**. »

P4 / Assurer une intégration paysagère des sites industriels et énergétiques et faire connaître leur histoire

Bertille M.

« La plantation d'arbres pourrait être une réponse pour limiter le bruit des lignes de haute tension. »

> Paysages productifs

P1 / Enrichir les paysages agricoles des plateaux et restaurer une trame de nature

Bastien P.

« Comment est perçu la place de l'arbre ? Au delà de ses qualités paysagères et environnementales, **l'arbre offre la possibilité de mettre en place une filière de bois de chauffage** liée à l'entretien. »

Alain P.

« **La méconnaissance du parcellaire suite au remembrement induit un mauvais entretien** et la disparition des grands arbres avec la flore spontanée. **Un plan de gestion est à mettre en place pour l'exploitation de la ressource bois ainsi qu'un travail de recensement du foncier.** »

Pierre B.

« Il y a 3 ans des haies ont été réimplantées en bordure du ru de la fontaine. Aujourd'hui, **le ru est infesté de ragondins et l'eau ne coule plus parce qu'il n'est pas entretenu.** Avant dans les villages, il y avait dans une personne qui toute l'année entretenait et nettoyait. Maintenant, c'est **nous entretenons les chemins et les paysages** mais il faut également tenir compte de nos exigences ».

Pascal B.

« C'est bien de vouloir planter des haies mais mon champs est actuellement noyé car il n'y a aucun entretien de l'Almont. **Les sols se sont également dégradés à cause du labour.**

« **On a des bandes enherbées de plus de 5m le long des rus.** »

P2 / Encourager la reconquête et la diversification des formes d'agriculture locale et vivrière

Stéphanie R.

« Je pratique la **diversification de l'assolement** pour prendre le virage et **travail également avec l'AEV sur l'écopaturage.** »

« **Je fais du circuit court depuis 15 ans. Nous avons mis en place un réseau autour de 3 structures complémentaires** : pôle viande avec Aubrac sur les terres à faible potentiel, cueillette à Voisenon, cueillette de la Grange à Coubert. »

« **La population (néoruraux) veut bien du circuit court mais ne veulent pas des nuisances associées à côté de chez eux.** »

« On est également **confrontés aux industriels** qui passent par dessus les agriculteurs et éleveurs. »

Pierre B.

« J'ai toujours considéré le **sol comme matière vivante.** Je fais attention à sa structure, évite de labourer, réalise des assolements allongés et alterne les cultures. Le couvert c'est bien mais ça peut être un réservoir de parasites qu'on retrouve après dans villages. »

« **Je me pose la question de quelle agriculture je vais faire dans 5, 10 ans. Je n'ai aucune visibilité.** Agroforesterie, bio, ferme d'élevage comme il y a 80 ans ? Quelle agriculture veut-on pour demain ? Quelle agriculture pour les campagnes ? »

« On est sur un grand plateau de céréales, d'anciennes terres humides asséchées et drainées pour la culture. **Nous produisons du blé réputé à grande échelle** (100 à 200 ha). **C'est de la matière première difficile à transformer.** On est obligé de faire passer en national.

Bastien P.

« Un GIE a été mis en place à Saint Germain Laxis pour **mutualiser les outils de transformation à la ferme** et produire une **farine de marque briarde.** On travaille également sur la **mise en place d'une micro filière en sucre.** La période de conversion en bio reste néanmoins extrêmement sensible ».

Pascal B.

« Pas certain de la **pérennité du bio dans les prochaines années par rapport aux différents cahiers des charges entre les pays.** Pour les petites filières ça va marcher mais **on ne peut avoir toute la plaine en farine bio locale.** »

> Paysages productifs

Willy D.

« **Les nouvelles filières restent compliquées et sont des plateformes d'essai pas si rentables.** Pour le moment, on en vit à 6-7 ans. »

Michel R.

« Je connais une **ferme bio produisant des pâtes près de Château Landon** avec transformation au Moulin artisanal Gilles Matignon ainsi qu'un **projet d'agroforesterie sur 38 ha : la ferme de Grand'Maison à Lumigny.** »

Stéphanie R.

« J'ai été contacté pour **alimenter la cantine de l'école de Moissy-Cramayel. Mettre en place un laboratoire de découpe de viande reste un gros investissement** nécessitant des subventions et très contraignant d'un point de vue sanitaire pour avoir l'agrément CE. »

« Sur notre exploitation à Boissise-la-Bertrand, **nous avons planté des noyers sur d'anciennes terres passées en prairie.** Il faut de la manœuvre qu'on ne trouve forcément. Nous avons également **réintégrer quelques ruches** pour féconder ce qu'il y a autour. La ferme d'Egreville a également des noyers sur 2,5 ha. »

Alain P.

« Bien connaître le foncier permet avec des organismes partenaires tel que la SAFER, Terre de liens ou le GAB de **faciliter l'installation de fermiers quand il n'y a pas de repreneur.** »

P3 / Préserver et améliorer l'insertion des bâtiments agricoles dans le paysages et les ouvrir au public

Jean-Charles D.V.

« Les agriculteurs cherchent tous à diversifier leurs revenus. **J'ai un projet de reconversion de la ferme des Granges à Sivry à l'abandon depuis 30 ans en logements en location.** »

François G.

« Nous pourrions également **reconvertir une ferme en un lieu pédagogique**

pour accueillir et sensibiliser le jeune public.»

Stéphanie R.

« **J'ai ouvert une boutique à la ferme de Limoges-Fourches l'année dernière à la demande de la clientèle.** La chambre agriculture a développé le **réseau «Bienvenue à la ferme»** et organise la **balade du goût** en octobre. »

Willy D.

« Une communication auprès des habitants sur la pratique agricole est nécessaire. car **image passéiste de la nouvelle population.** »

François G.

« Il y a une place à prendre par les élus pour **relayer difficultés du monde agricole et entamer un dialogue avec habitants,** à l'échelle communale et échelle territoriale. Il également important de faire connaître les projets. »

Michele B.

« Nous avons **mis en place des barrières** en consultant les agriculteurs pour **interdire l'accès et limiter les dépôts sauvages.** »

Alain P.

« A Maincy, **avec la ZPPAUP, il n'est pas possible de construire de tunnel ou de bâtiment agricole.** »

P4 / Assurer une intégration paysagère des sites industriels et énergétiques et faire connaître leur histoire

Stéphanie R.

« **Les lignes HT restent problématiques d'un point de vue de la biodiversité,** créant des obstacles pour le déplacement de la faune. »

Pascal B.

« Certains **contrats d'orges ou de blé ne peuvent être faits à -500 m de l'autoroute.** »

> Paysages des mobilités

A Plaine de Maincy

Michel R.

« La route de Melun est fréquentable pour des cyclistes un peu aguerris mais l'est beaucoup moins pour des personnes non averties. Il faudrait **créer des bandes cyclables de chaque côté** pour adoucir la circulation. »

Grégoire D.

« Cette **passerelle existante est une porte d'entrée sur le Val d'Ancoeur** et mériterait d'être mieux exploitée. »

B Porte de Melun

Virginie F.

« Il y a un **gros soucis de déchets dans l'Almont** empêchant de cheminer le long de la coulée verte. On ne peut également **traverser qu'en partie les jardins familiaux**. »

Laure-Angélique C.

« Il pourrait y avoir un **parking auto relais** en périphérie de Melun, pour pouvoir aller dans le centre à vélo. »

Sandra D.

« **Une liaison douce est en train de se créer**, reliant la gare de Melun au Château de Vaux-le-Vicomte, et allant jusqu'à Saint-Germain-Laxis. »

Caroline B.

« Une perpendiculaire est aussi entrain d'être développée, partant du Château de Blandy et allant vers le Nord. Ceci compléterait le **maillage national des véloroutes et Eurovéloroute**. »

Michel R.

« Il serait intéressant de **rendre la RD 215 une voie à sens unique d'Ouest en Est** afin de créer une piste cyclable. On avait proposé une déviation de la RD (uniquement pour l'accès au Château), en passant entre Moisenay et Saint-Germain-Laxis et retrouvant la RD 606. »

C Château de Vaux-le-Vicomte

Michel R.

« Il y a un manque de sécurité pour le piéton et le cycliste sur la RD 215 passant devant le Château et **son resserrement dangereux à l'Est entre les pentes de terrain naturel**, n'arrange pas les aménagements. »

Sylvain D.

« Comment intégrer le mur d'enceinte dans la découverte du château sans entrer dans le domaine ? »

D Plateau de Saint-Germain-Laxis

Willy D.

« Autrefois, il existait une **liaison entre le parking du Château et le cheminement à côté du puits de pétrole**. »

E Vallée de l'Ancoeuil

Michel R.

« La RD 126 permet aux touristes venant visiter le Château de Vaux-le-Vicomte de réaliser une boucle en passant par Moisenay. »

F Vallon de Bouisy

Sylvain D.

« Comment peut on continuer les **cheminements jusqu'à la source** ? »

H Plateau de Bombon

Laure-Angélique C.

« A Saint-Méry, des panneaux de signalétique ont été mis en place et **le chemin de la Pisserotte a été restauré**. »

I Plateau de Blandy

Marianne S.

« **Les lisières forestières créant des ourlets peuvent être supports de cheminements**. On peut valoriser les chemins agricoles traversant le plateau. »

J Plateau de Courtry

Sylvain D.

« Il serait intéressant de développer les mobilités douces Nord-Sud du territoire. **Les tertres peuvent jouer le rôle de belvédères**. »

> Paysages des mobilités

1/ Préserver les routes et les infrastructures valorisant les paysages traversés

Caroline B.

« Il faut **donner de l'importance à ces aménagements perçus comme des vecteurs de connaissance du territoire** induisant l'amélioration nécessaire de ceux n'étant pas au niveau. »

Virginie F.

« Il est nécessaire d'**accompagner les orientations, les études et les projets des deux intercommunalités** (schéma directeur, plan local de déplacement de la communauté de commune, etc.) à travers le plan paysage. »

2/ Développer et relier les cheminements doux pour les loisirs par des itinéraires attractifs

Francis G.

« Il faudrait **déployer un maillage des déplacements en vélos.** »

Virginie F.

« **Sans oublier de valoriser les promenades existantes.** Il faut par exemple **assurer une continuité des circulations le long de l'Ancoeur** notamment au niveau de ses franchissements. »

Francis G.

« Il faut aussi **dissocier les itinéraires utilitaires et de loisirs** mais il y a une **difficulté de combiner les deux** types au vu de l'étendue du territoire. »

Claire P.

« On peut **s'appuyer sur les routes existantes pour les parcours doux utilitaires** favorisant un trajet optimum et le plus court possible, notamment pour les **axes Nord/Sud.** »

3/ Favoriser l'accueil du public, mais pas que, aux abords des sites d'intérêts et gérer la fréquentation des visiteurs

Caroline B.

« On doit créer **des entrées de site attractives et bien insérées dans le paysage.** »

« Il est aussi important d'**assurer la découverte du territoire par des aménagements et des outils de communication.** Le plan paysage doit s'emparer de l'accueil du public et doit entretenir la signalétique. »

4/ Favoriser les modes de déplacements alternatifs à l'usage individuel de la voiture

Claire P.

« Il faudrait **assurer un maillage avec les transports collectifs existants et développer le réseau.** On peut **faciliter l'usage du vélo pour itinéraires quotidiens** en les sécurisant et les rendant confortables. Il y a un travail déjà existant mis en route par les deux intercommunalités. »

Virginie F.

« On peut consulter l'**acteur France mobilité.** »

> **Paysages des mobilités**



« Ma maman n'a **pas envie que j'aille jouer sur la place car elle dit que c'est trop dangereux**. Les voitures ne font pas attention. La dernière fois j'ai failli me faire écraser ! »



« **J'adore les randonnées !** »



« Et moi j'aimerais bien aller chercher le pain toute seule à la boulangerie, mais **les voitures roulent trop vite**. Ma mère ne veut pas que j'y aille toute seule. »



« J'ai l'habitude d'**aller faire du vélo dans la forêt**. »



« Mais **je connais ce chemin dans la forêt !** On a l'habitude de passer là, ça rejoint le **Château de Vaux-le-Vicomte**. »

> Paysages des mobilités

M1 / Valoriser les boucles et les itinéraires quotidiens pour relier les villages aux sites stratégiques

Eric M.

« Il faut **sécuriser un axe plus direct à Maincy**. »

« Si l'on ouvrait des passages au niveau du parc du château de Vaux-le-Vicomte, cela permettrait d'ouvrir la vallée et de la mettre en valeur. **Le grand problème de Vaux-le-Vicomte c'est qu'on a pas sécurisé les axes de contournement**. »

« Il faudrait faire un partenariat avec les sociétés de transport, cela valoriserait les **transports du quotidien pour les habitants la semaine et le week-end ça serait pour les promeneurs**. »

Pascale D.

« **Si on ne sécurise pas les voies cyclables, on élimine 90% du potentiel cycliste**. Le problème en France c'est que lorsque l'on crée des axes cyclables, **on ne crée jamais des axes directs**. On privilégie les axes plus courts qui sont touristiques. »

« Il y a une **paquet de parisiens qui viendraient visiter la région à vélo s'il y avait des infrastructures** parce que la région est très belle. »

Dagga B.

« Moi, habitante de Courtry, **j'adore le vélo mais n'en fait plus à cause de la dangerosité**. Tout le monde va à Melun mais on a qu'un bus qui passe deux fois par jour. **C'est le tout voiture pour l'instant. Le covoiturage** pourrait être développer mais il **ne représente pas un gain de temps énorme**. »

« **Et pourquoi, on aurait pas une appli liée aux sociétés de transports** afin de rendre les transports en commun plus adaptables.

« Il n'y a **pas assez de parkings à vélo aux abords des sites** touristiques, des forêts. »

M2 / Valoriser les pratiques récréatives et la destination touristique

Eric M.

« **Impossible de randonner d'octobre à février, il y a des chasseurs partout**. Il faudrait développer une application en lien avec la fédération de la chasse pour connaître en temps réel les chasses en cours et les localiser. On pourrait également réglementer la période de chasse uniquement à la semaine. »

Dagga B.

« **Il faudrait exploiter les souterrains qui permettent de traverser l'A5 de part et d'autre**. Les ponts ne sont pas utilisés parce qu'ils sont horribles. »

« Il n'y a **aucune plateforme existante à ce jour qui représente le territoire dans sa globalité**. Pourquoi ne pas développer un site, une application du territoire pour **communiquer sur les balades à faire en imaginant différents circuits thématiques**. »

M3 / Améliorer la découverte du territoire tout en préservant la tranquillité des sites

Eric M.

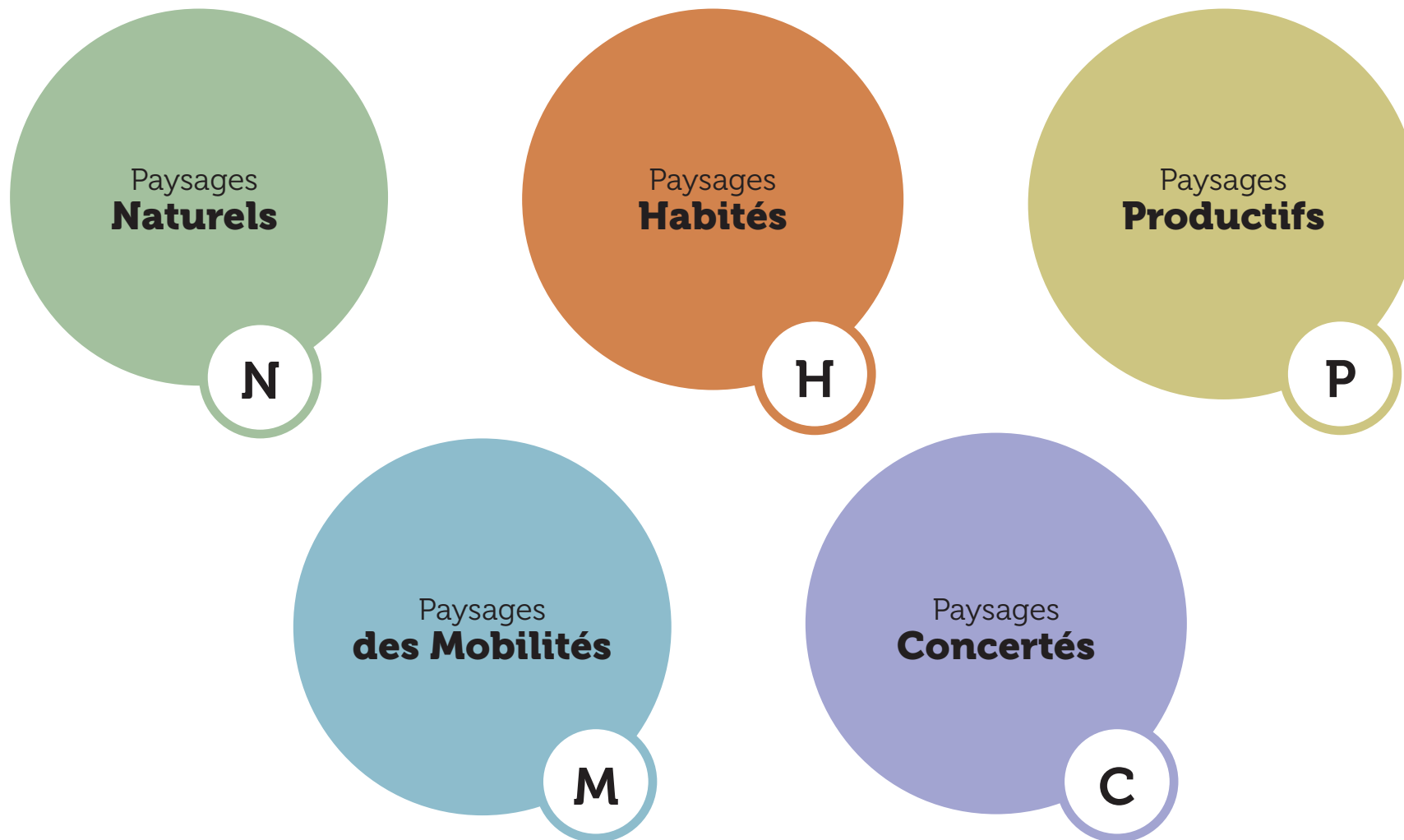
« En Allemagne, les parkings ne sont jamais directement sur les sites touristiques. Il faut les décentraliser. **A Vaux-le-Vicomte, avant de voir le château, on voit le parking**. »

M4 / Affirmer les ouvrages comme support de découverte des paysages

Pascale D.

« Il faudrait **replanter des haies, des délimitations bocagères et des arbres** dans les champs qui sont devenus des déserts agricoles. Idem pour les lignes à haute tension. »

> 5 objectifs de qualité paysagère / thèmes d'actions



> Proposition de 20 actions

PAYSAGES NATURELS

- N1 - Valoriser les paysages associés au fil de l'eau
- N2 - Maintenir et créer des espaces ouverts dans les vallées
- N3 - Valoriser la trame verte
- N4 - Préserver et valoriser les paysages singuliers des tertres
- N5 - Valoriser les points de vues remarquables sur le grand paysage

PAYSAGES HABITÉS

- H1 - Affirmer les limites des villes et villages en valorisant les espaces de transitions avec les cultures
- H2 - Requalifier les espaces publics des villes et villages en faveur de la convivialité, des modes doux et du végétal
- H3 - Donner à voir et cultiver l'héritage culturel et paysager
- H4 - Conforter et densifier les villages par un urbanisme de qualité en relation avec leur paysage

PAYSAGES PRODUCTIFS

- P1 - Enrichir les paysages agricoles des plateaux et restaurer une trame de nature
- P2 - Encourager la reconquête et la diversification des formes d'agriculture locale et vivrière
- P3 - Préserver et améliorer l'insertion des bâtiments agricoles dans les paysages et les ouvrir au public
- P4 - Assurer une intégration paysagère des sites industriels et énergétiques et faire connaître leur histoire

PAYSAGES DES MOBILITÉS

- M1 - Valoriser les boucles et les itinéraires quotidiens pour relier les villages aux sites stratégiques
- M2 - Valoriser les pratiques récréatives et la destination touristique
- M3 - Améliorer la découverte du territoire tout en préservant la tranquillité des sites
- M4 - Affirmer les ouvrages comme support de découverte des paysages

PAYSAGES CONCERTÉS

- C1 - Créer un fond documentaire numérique mutualisé
- C2 - Utiliser l'art, la culture, le sport dans la construction et la médiation sur les paysages
- C3 - Mettre en place une ingénierie de projet

N1 Valoriser les paysages associés au fil de l'eau

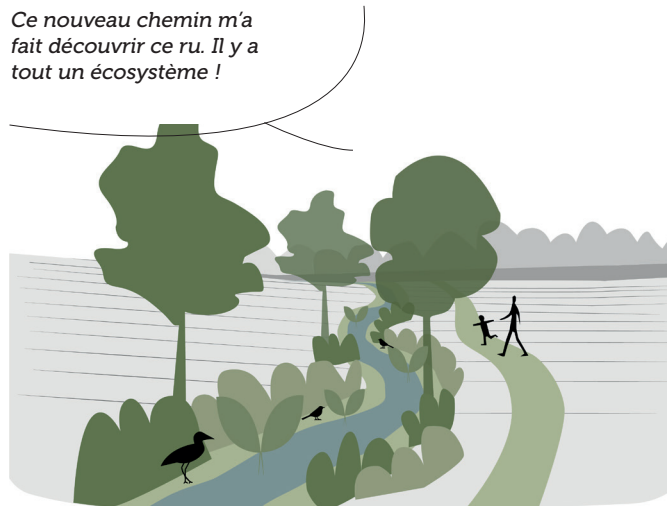
C'est dommage de ne pas mieux valoriser les cours d'eau. Ces berges sont en bien mauvais état...



Constats

- Principales richesses naturelles du territoire sont liées à la présence de l'eau
- Grande diversité de situations associées au réseau hydrographique : rivières, rus, mares, etc.
- Trame Verte et Bleue le long du ru
- Fortement remanié par l'homme : bassin et déversoir de Vaux-le-Vicomte, petit patrimoine bâti associé à l'eau, artificialisation des berges en zone urbaine, etc.
- Dégradation par les infrastructures (buses mal adaptées à la fonctionnalité du cours d'eau) et l'urbanisation des vallons (ru de Bobée, Almont, Bouisy, etc.) et fortes pollutions industrielles (usine d'incinération, stations d'épurations plus aux normes, etc.)

Ce nouveau chemin m'a fait découvrir ce ru. Il y a tout un écosystème !



Objectifs

- **Préserver et restaurer la trame bleue du territoire**
- **Assurer la bonne fonctionnalité des continuités écologiques**
- **Valoriser la richesse et la diversité des paysages et milieux naturels associés à l'eau**
- **Assurer la qualité des eaux et les débits suffisants**

Sites

- Cours d'eau, mares
- Patrimoine lié à l'eau
- Renaturation du ru de Bobée à Saint-Germain Laxis (entre la RD216 et la rue de Prunelay), de l'Almont à Melun, du vallon de Bouisy et de l'Ancoeur sous l'A5 et le TGV
- Valorisation du ru du Goulot, du ru de Pouilly, du ru à proximité de la station d'épuration à Bombon

Principes d'actions

- **Préserver et renforcer la naturalité et la mobilité des cours d'eau** (ex : entretien et restauration, gestion des berges et des ripisylves en conservant des espaces ouverts de prairie et maintenant des éléments de boisement rivulaire, zones d'expansion en cas de crues, résorption des fractures des écoulements par la renaturation des sections bétonnées, par la mise en place de passe à poissons au niveau du déversoir de Vaux-le-Vicomte, par le nettoyage des déchets, etc.)
- **Valoriser la découverte de l'eau** (ex : parcours le long des cours d'eau avec distance minimale, etc.)
- **Préserver, restaurer et valoriser le réseau des mares** (ex : connaissance du réseau de mares existantes, restauration des mares dégradées en les maintenant ouvertes et alimentées en eau, création de nouvelles mares dans les zones d'intérêts écologiques, mise en place d'un outil de gestion type ENS, etc.)
- **Assurer le fonctionnement hydraulique à l'échelle du territoire et garantir la qualité des eaux** (ex : résorption des désordres hydrauliques en amont, technique de phytoremédiation en milieux humides, techniques alternatives aux intrants et pesticides, etc.)
- **Mettre en valeur le patrimoine bâti associé à l'eau** (ex : entretien et restauration en y associant des travaux d'amélioration écologique, etc.)

Bons exemples

- Actions d'Aquabrie
- Actions des Anguilles Melunaises

N2 Maintenir et créer des espaces ouverts dans les vallées

Il y a quand même peu de milieux humides le long de l'Ancoeur...



Constats

- Inexploitées, les prairies humides (milieux ouverts et humides) ont tendance à disparaître évoluant vers le stade de boisement
- Par méconnaissance du parcellaire, les paysages se ferment et s'uniformisent ne contribuant pas à une mosaïque de milieux et de paysages
- Artificialisation d'une partie des zones plates : espaces sportifs, parkings, etc.

Tiens, un nouvel aménagement le long de l'Ancoeur pour valoriser des prés humides. Il y a plein de batraciens !



Objectifs

- Maintenir les prairies humides de fonds de vallée et de coteaux
- Mettre en valeur les usages et la découverte de paysages remarquables
- Adopter des pratiques et modes de gestion durables

Sites

- Fonds de vallée et coteaux
- Mégaphorbiaie à Maincy
- Prairies le long de l'Ancoeur à Blandy
- Phragmitaie le long du ru Bobée à Saint-Gemain-Laxis et Maincy

Principes d'actions

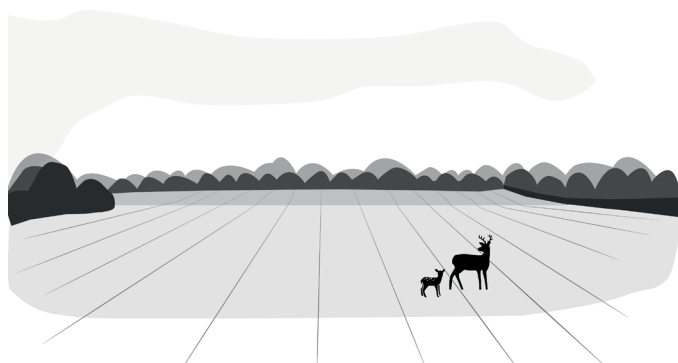
- **Intégrer les continuités écologiques et paysagères de la trame des prairies et milieux humides dans les stratégies communales** (ex : identification du réseau d'espaces ouverts existant et souhaité, identification des parcelles abandonnées par un travail d'inventaire du foncier, etc.)
- **Restaurer les clairières de prairies humides le long des cours d'eau** (ex : coupes d'ouvertures ou de défrichage, diversification avec la création de milieux humides, etc.)
- **Maintenir l'espace ouvert par une gestion adaptée à la sensibilité des milieux par la fauche et le pâturage** (ex : plans de gestion, pâturage en fonction des sensibilités des sites, etc.)
- **Mettre en valeur les milieux naturels par des chemins et de supports de découverte et d'observation légers** (ex : canalisation des sites de la fréquentation, chemins périphériques ou sur pilotis, dispositifs de franchissement des clôtures dans les pâtures, signalétique discrète, etc.)

Bons exemples

- Prairies en élevage à Blandy

N3 Valoriser la trame verte

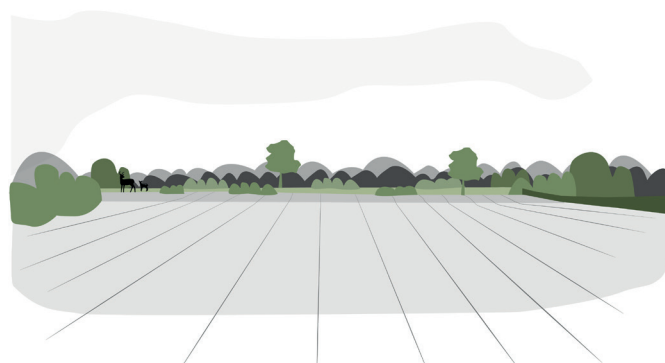
Il manque quand même de continuités entre les différents espaces naturels...



Constats

- Trame verte constituée essentiellement par les boisements de la Brie du Châtelet au Sud (lisière fraîche) et les boisements du fond de vallée
- 3 Espaces Naturels Sensibles dans le territoire
- Ceinture verte de Melun et ses différents parcs
- Alignements d'arbres le long des routes départementales
- Fragmentation des continuités boisées et prairiales par les infrastructures, les murs d'enceintes, etc.

L'ouverture d'une section du mur d'enceinte permet aujourd'hui à la faune de se déplacer le long de la vallée !



Objectifs

- **Préserver des structures ou éléments de paysage identitaires : jardins publics et privés, parcs, arbres d'alignement, ripisylve, boisements, etc.**
- **Valoriser les continuités et réservoirs de biodiversité**

Sites

- Ensemble du couvert boisé et des prairies
- Vieux arbres : à l'Ouest de Vaux-le-Vicomte présentant un intérêt pour les chiroptères
- Lisière forestières au Sud

Principes d'actions

- **Identifier la trame existante et les secteurs pouvant être complétés à l'avenir** (ex : étude communale et participative auprès des personnes ressources, etc.)
- **Concrétiser la trame par des actions foncières, des aménagements et des plantations** (ex : maillage des arbres d'alignement le long de toutes les RD, les chemins principaux avec des pistes cyclables, les lisières des zones d'activités, dans la continuité de la ZNIEFF du Buisson de Massoury à Vaux-le-Penil, etc.)
- **Conforter ou créer des bandes enherbées le long des rus sur le plateau** (ex : mise en place de bandes enherbées de 20 mètres de largeur le long du ru du Goulot et du ru des Moines pour mieux oxygéner le cours d'eau et favoriser la vie aquatique, etc.)
- **Valoriser les lisières fraîches en limite Sud** (ex : création de lisières étagées sur certaines séquences en limite des boisements, valorisation des chemins pédestres associés comme dans le secteur de Blandy, etc.)
- **Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire** (ex : plantations, accueil de la petite faune dans les jardins privés des particuliers, etc.)

- **Guider et intégrer les obstacles des lignes à haute tension** (cf. fiche P5)

Bons exemples

- Coulée verte le long de l'Almont à Melun
- Bandes enherbées existantes le long des rus
- Jardins de particuliers

N4 Préserver et valoriser les paysages singuliers des tertres et des anciennes carrières

Etonnant que ces tertres où ont été découverts des vestiges du néolithique soient aujourd'hui complètement délaissés ?!



Je n'aurai jamais pensé à m'aventurer ici. En plus de l'ambiance de sous bois, quel beau point de vue !



Constats

- Singularité géologique du sous sol qui ménage des espaces peu propices à l'exploitation
- Milieux complémentaires moins anthropisés favorables à l'accueil d'une biodiversité
- Points hauts ponctuant le plateau agricole pour les tertres et sur le coteau pour les carrières
- Présence de sources et de mares dans les tertres
- Qualité écologique : lisières et pelouses calcicoles
- Fragilités : dépôts et déchets sauvages

Objectifs

- Valoriser les curiosités géologiques en maintenant l'ouverture de ces espaces et en conservant une mosaïque d'habitats favorisant leur diversité botanique
- Ouvrir ces milieux à la promenade

Sites

- Ensemble des tertres
- Anciennes carrières : Carrière des Temps perdus à Maincy

Principes d'actions

- **Identifier et préserver les sites remarquables issus des spécificités géologiques** (ex : caractérisation des sites, réalisation d'inventaires écologiques spécifiques sur les secteurs peu connus, mise d'outils de protection de type ENS avec achat par la commune sous fond du département, etc.)
- **Mettre en scène et préserver la fonctionnalité et tranquillité des sites** (ex : aménagement des abords, canalisation de l'accessibilité et des usages à travers des dispositifs légers d'accueil et de mise à distance, valorisation des belvédères naturels, signalétique pour sensibilisation et information, etc.)

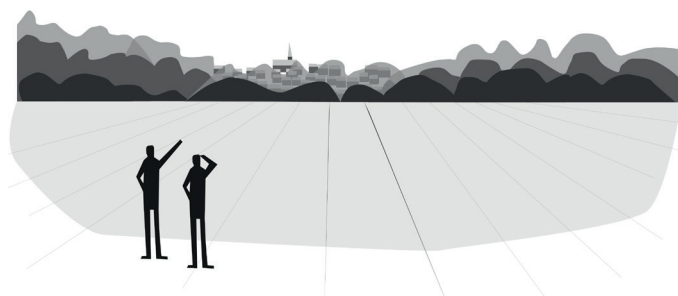
- **Maintenir, reconstituer et valoriser les milieux ouverts par une gestion spécifique de la progression des boisements et des abords** (ex : plans de gestions adaptés aux spécificités des sites, expérimentation de techniques alternatives d'entretien type pâturage, conservation ponctuelle des arbres morts pour enrichir les milieux, etc.)

Bons exemples

- Aménagement du sentier vers la carrière des Temps perdus à Maincy

N5 Valoriser les points de vues remarquables sur le grand paysage

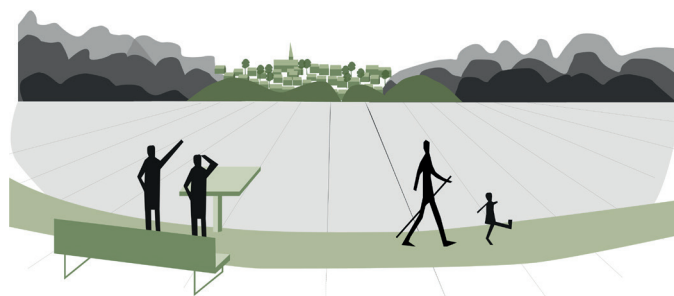
Les boisements du fond de vallée aurait besoin d'une éclaircie mais derrière c'est Moisenay.



Constats

- Territoire plat de la Brie
- Points hauts permettent des vues lointaines de plusieurs kilomètres sur le patrimoine (ex : visibilité des tours de Blandy)
- Fermeture progressive des paysages sur les coteaux, versants et en fond de vallée

On redécouvre la silhouette de ce village perché depuis qu'ils ont réalisé des coupes cet hiver !



Objectifs

- Protéger les ouvertures visuelles contre les fermetures et privatisations par l'urbanisation ou l'enfrichement
- Offrir une lecture, interprétation et information culturelle sur les paysages de l'Ancoeur
- Animer et enrichir les parcours touristiques
- Ménager des vues par la gestion ou par des aménagements légers
- Maintenir et retrouver les points de vues

Sites

- Points hauts du territoire : coteaux, tertres, plaines (des belles vues), plateaux, routes départementales, etc.

Principes d'actions

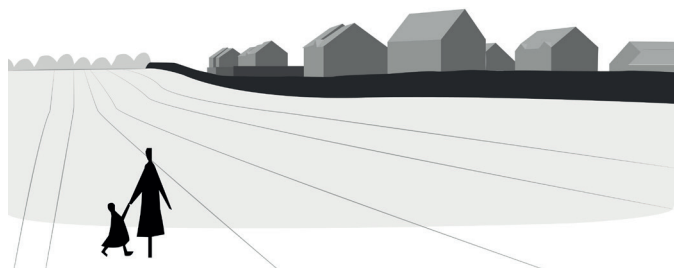
- **Identifier les points de vue remarquables et secondaires** (ex : coteaux, depuis le patrimoine bâti des villages, clairières, routes, etc.)
- **Mettre en gestion les points de vues en menant des projets de réouverture** (ex : coupes sélectives, taille en transparence, pâturage, plans de gestion et d'entretien, etc.)
- **Réaliser des aménagements et dispositifs légers** (ex : belvédères, stations d'observation permettant l'appréhension des paysages tout en évitant la dispersion des visiteurs, actions artistiques et installations temporaires pour une lecture alternative, etc.)
- **Mettre en relation les points de vues avec les itinéraires de découverte pour en faciliter l'accès**

Bons exemples

- Points de vue des balades autour des villages

H1 Affirmer les limites des villes et villages en valorisant les espaces de transitions avec les cultures

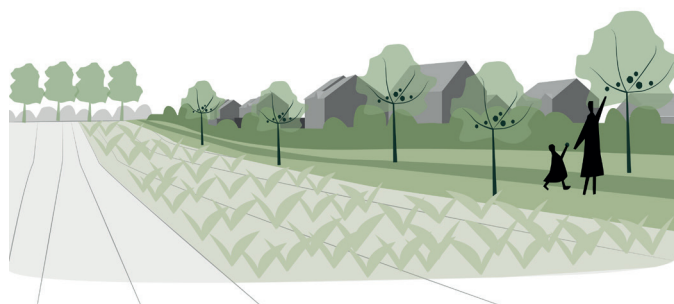
On dirait que les habitations et l'agriculture se tournent le dos ...



Constats

- Développement de l'urbanisation modifie le profil des villages qui étaient autrefois groupés autour de centres villageois entourés d'une ceinture vivrière
- Nouvelles constructions ayant peu de relations avec leur environnement
- Espaces de transition : premières perceptions des communes

On peut enfin faire le tour de village à l'abri des vents et en plus récolter quelques pommes en chemin !



Objectifs

- Mettre en valeur les entrées des villes et villages
- Préserver ou créer des structures paysagères ceinturant les "villages-bosquets"
- Aménager des espaces de transitions offrant de nouveaux usages mêlant loisirs et productions

Sites

- Abords des villages et zones de contact entre espaces habités, naturels et cultivés : entrée de ville de Melun (Nord avec la rue des 3 moulins et les quartiers à venir et Sud avec la passerelle de Mezereaux), RD 636 et ses abords à Rubelles, Plaine des Belles vues et RD 408 à Maincy, Saint Germain Laxis depuis l'A5, etc.
- Zone d'activités et artisanales de Vaux le Pénil, Blandy, Saint Germain Laxis, etc.

Principes d'actions

- **Préserver la lisibilité des entrées de villes** (ex : limitation affichages publicitaires, réseaux aériens, etc.)
- **Affirmer et marquer les entrées de ville par l'identité végétale** (ex : préservation des éléments paysagers identitaires existants : arbres isolés, valorisation de la trame viaire comme support d'expression de la nature en ville, etc.)
- **Limiter l'impact des zones d'activités et des zones artisanales en composant des transitions paysagères** (ex : confortation ou création de structures végétales en limite de zones inscrits au sein de la TVB, qualité des mobilités douces, sanctuarisation des limites au contact des terres agricoles, etc.)
- **Préserver les ceintures paysagères existantes des villages** (ex : fonds de jardins existants, etc.)
- **Développer des lisières vivantes aux usages diversifiés** (ex : chemins «tour de village» reliés aux sites d'intérêts avec des pratiques sociales, etc.)
- **Inciter les agriculteurs à adapter leurs pratiques et leurs modes de gestion au contact des zones habitées** (ex : diversification agricole sur les pourtours des villages, ouverture des fermes, etc.)

Bons exemples

- Plantations d'arbres en lisière agricole à Moisenay
- Chemin de la Pisserotte et espace de loisirs à Saint Méry
- Champ de foire à Blandy
- Féricy (Hors territoire)

H2 Requalifier les espaces publics des villes et villages en faveur de la convivialité, des modes doux et du végétal

Difficile de se frayer un chemin entre les voitures... mais où est le lavoir ?



La place est redevenue un lieu de vie pour le village depuis que les mobilités sont partagées !



Constats

- Banalisation, dénaturation et appauvrissement des espaces publics des bourgs au profit d'aménagements routiers techniques et minéraux
- Place du piéton appauvrit, espace partagé réduit, ne permettant plus l'épanouissement de la vie collective

Objectifs

- Valoriser la qualité des espaces publics et affirmer leur identité
- Créer et conforter le réseau des espaces publics
- Redonner la place aux piétons en rééquilibrant les modes de déplacements (à pied ou à vélo)
- Faciliter l'appropriation et l'animation des espaces publics par l'implication des habitants (sociabilité)
- Favoriser les continuités écologiques et paysagères en affirmant la qualité et la diversité des formes de nature
- Redynamiser la vie et l'économie locale

Sites

- Coeurs de villes et villages
- Espaces publics autour des constructions neuves
- Traversées de village (ex : Champeaux)

Principes d'actions

- **Transformer les routes en rues-jardins et révéler les paysages traversés** (ex : bandes plantées sur les trottoirs, présence de l'eau, marquage des zones de traversée, etc.)
- **Diminuer le caractère routier des traversées et retrouver la place du piéton dans l'espace public** (ex : espaces publics partagés, sécurisation des parcours quotidiens, circulations douces, limitation du mobilier routier et du stationnement, accessibilité PMR, etc.)
- **Mettre en valeur les usages par le mobilier et les animations** (ex : installation de mobiliers, assises, signalétiques en association les habitants, espaces ludiques, lieux de rencontres annuelles, etc.)
- **Affirmer l'identité des espaces publics** (ex : intégration de principes d'aménagements qualitatifs, durables et économes, mise en valeur petit patrimoine, etc.)
- **Développer la présence de nature au sein des villes et villages** (ex : stratégie autour de la TVB, fertilisation des sols, cycles naturels, présence de l'eau à ciel ouvert, limitation de la pollution lumineuse, valorisation des cimetières et des jardins des particuliers par la transition public/privé, palette végétale endémique, etc.)

Bons exemples

- Ruelle du Ru à Maincy
- Permis de végétaliser et coulée verte à Melun
- Place Henry Guy à Rubelles
- Rue de l'église à Saint-Germain-Laxis (RD 126)
- Opération «Je jardine ma ville / mon village»

H3 Donner à voir et cultiver l'héritage culturel et paysager

Combien de kilomètres de murs encore à longer avant d'arriver à Vaux-le-Vicomte ?!



Constats

- Patrimoine naturel et culturel classé exceptionnel (grands domaines, parcs et châteaux, patrimoine bâti lié à l'exploitation des ressources, etc.) héritage d'une riche histoire
- Histoire vernaculaire également à travers le bâti mais aussi le patrimoine naturel des vieux arbres

Le panneau indique 10 minutes. Je prends une pause à l'ombre et on y va !



Objectifs

- Identifier, protéger et valoriser le patrimoine bâti remarquable du territoire
- Préserver et mettre en valeur les sites et tracés historiques (grandes perspectives)
- Préparer le patrimoine culturel et naturel de demain

Sites

- Grands domaines, patrimoine vernaculaire
- Murs d'enceintes des grands domaines
- Tracés historiques et alignements d'arbres

Principes d'actions

- **Valoriser le patrimoine culturel et vernaculaire du territoire et préserver la qualité des paysages des grands domaines** (ex : préservation des vues et grandes perspectives, plans de gestion, etc.)
- **Résorber la rupture physique des murs d'enceintes des grands domaines** (ex : valorisation des qualités historiques, paysagères et écologiques pour les habitats, déplacements de la faune, nouvelle expérience aux abords de Vaux-le-Vicomte, etc.)
- **Affirmer les axes historiques, les perspectives pour garantir leur lisibilité** (ex : identification des axes et voies historiques, préservation et restauration des profils de voies, etc.)
- **Préserver les vieux arbres, alignements et les inscrire dans un réseau de découverte et de valorisation du patrimoine** (ex : identification et entretien des vieux arbres remarquables, plantation du patrimoine végétal de demain intégré aux parcours quotidiens, support pédagogique, cf fiche N3, etc.)
- **Ouvrir ponctuellement les domaines au grand public** (ex : journée du patrimoine, ouverture trimestrielle, pérennisation de l'ouverture du parc de Vaux-le-Vicomte au niveau du boisement, etc.)

Bons exemples

- Travaux de restauration du patrimoine vernaculaire
- Ouverture de certains domaines pour la randonnée des 3 châteaux

H4 Conforter les villages par un urbanisme de qualité en relation avec leur paysage

Pas très intégrée cette nouvelle construction en face du château, dommage de perdre les savoir-faire locaux...



Constats

- Villages expriment leurs identités à travers les matériaux et techniques employées, héritage des caractéristiques géographiques et géologiques, ainsi que l'organisation du bâti
- Phénomènes de mitages créant des situations d'étalement qui peuvent nuire à la qualité et à la lisibilité des paysages (voies en impasse)
- Rénovation du bâti ancien et implantation de nouvelles constructions perdant le dialogue entre l'espace habité et le grand territoire

Chouette rue jardinée juste en face du château !



Objectifs

- **Préserver le bâti ancien et patrimonial, témoin de l'identité du territoire**
- **Maintenir le développement urbain dans les enveloppes définies**
- **Garantir la cohérence urbaine et paysagère des nouvelles opérations de construction en s'insérant dans les paysages agricoles**

Sites

- Bâtiments existants à rénover
- Constructions neuves (ex : Nord de Melun)

Principes d'actions

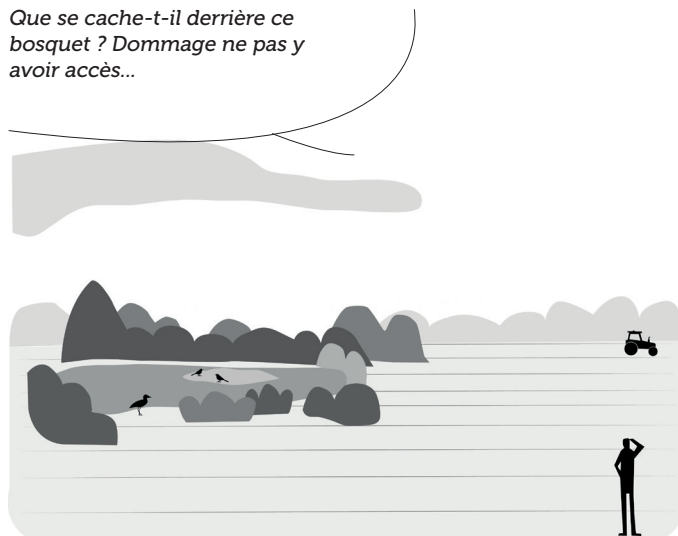
- **Préserver le patrimoine bâti, naturel et paysager des destructions et de la dilution dans les constructions neuves** (ex : inventaire et connaissance des qualités du patrimoine, veille foncière, identification et recensement des habitations anciennes en cœur de village afin de limiter les nouvelles constructions, etc.)
- **Développer l'urbanisation dans les limites du tissu existant par des opérations qualitatives et contextualisées** (ex : inscription des éléments du patrimoine naturel et paysager dans la programmation, formes d'habitats mixtes, économes et généreuses en espaces extérieurs, inscription dans la trame viaire et de déplacements doux, développement des services et des espaces communs, etc.)
- **Habiter les secteurs de plaine en s'insérant finement dans l'horizon agricole** (ex : maintien des coupures d'urbanisation, ceintures paysagées, préservation des vues et des dégagements, palette végétale endémique, etc.)

Bons exemples

- ...

P1 Enrichir les paysages agricoles des plateaux et restaurer une trame de nature

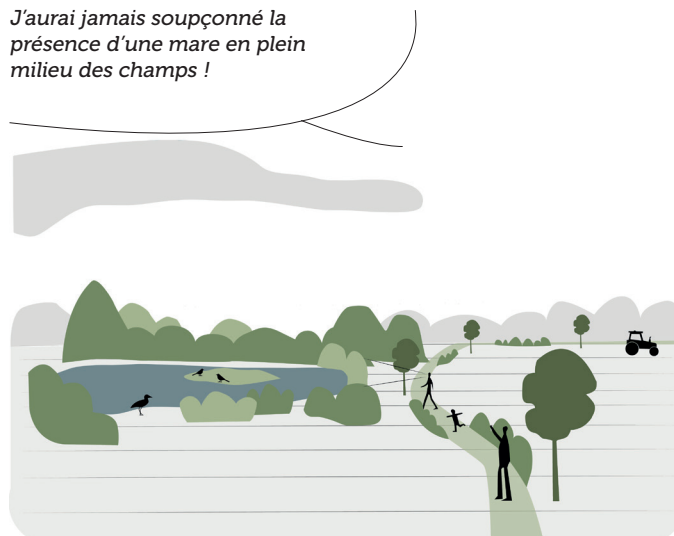
Que se cache-t-il derrière ce bosquet ? Dommage ne pas y avoir accès...



Constats

- Évolution des pratiques agricoles ont contribué à une simplification et une perte de motifs animant les paysages des plaines et des plateaux et leur donnant de la profondeur
- Réintroduction de diversité avec des structures végétales ponctuelles ou linéaires au sein de ces systèmes au gré des opportunités

J'aurai jamais soupçonné la présence d'une mare en plein milieu des champs !



Objectifs

- Redonner une place à l'arbre et réintroduire opportunément des motifs paysagers animant et enrichissant la diversité des paysages agricoles des plaines et plateaux
- Développer des usages et pratiques au travers d'itinéraires de promenade

Sites

- Grands paysages agricoles des plaines et plateaux

Principes d'actions

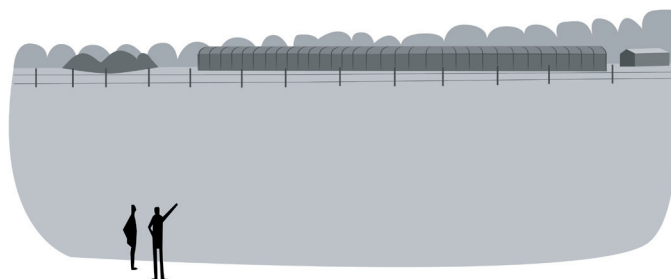
- **Préserver le patrimoine des structures végétales existantes : bosquets, arbres isolés, haies** (ex : statut réglementaire aux arbres isolés remarquables, dispositifs techniques et financiers pour faciliter la gestion raisonnée des arbres et structures végétales, etc.)
- **Révéler la présence de l'eau dans les plaines** (ex : soulignement des cours d'eau par développement d'une ripisylve, maintien des bandes enherbées aux abords des cours d'eau, valorisation des mares, etc.)
- **Valoriser et retrouver des chemins ruraux à travers les espaces de grandes cultures pour relier les lieux de vie et permettre la découverte du territoire** (ex : préservation et développement de nouveaux chemins accompagnés d'un traitement végétal adapté à la production et de signalétique pédagogique, etc.)
- **Valoriser les cultures de lisières au contact de la forêt et de l'habitat** (ex : diversité culturelle sur les parcelles proches des boisements, maintien des lisières non cultivées à la lisière des boisements, espaces transitoires de prés-bois, etc.)
- **Participer à la diversification des pratiques** (ex : abandon du labour au profit de semis sous couvert, rotation des cultures et diversification des assolements, etc.)

Bons exemples

- Boisement des tertres à Sivry-Courtry
- Arbres isolés à Blandy
- Mares sur la frange Sud du territoire
- Ripisylves et bandes enherbées des cours d'eau

P2 Encourager la reconquête et la diversification des formes d'agriculture locale et vivrière

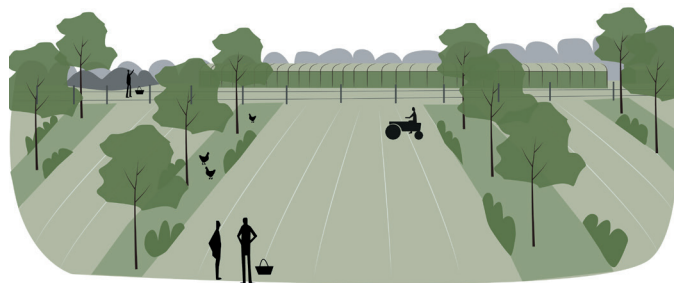
Tiens une installation de maraîchage dans la plaine ?!



Constats

- Espaces ouverts des prairies et des pâtures finement insérés en rebords des plateaux et favorisant les continuités prairiales
- Disparition des petites cultures à proximité des espaces habités (vergers, petits maraîchage), à l'exception des jardins familiaux des Carmes de Melun
- Nouvelles perspectives et débouchés pour ces formes de petite agriculture produite et distribuée localement
- Intérêt pour la découverte et le partage des pratiques et des modes de production

Qui aurait cru il y a 10 ans que l'on planterait des arbres dans la plaine. Le paysage a complètement changé !



Objectifs

- Diversifier et renouveler les formes d'agriculture (innovation comme par le passé)
- Préserver et renforcer les continuités des prairies sur les coteaux et dans les vallées
- Développer une agriculture locale, respectueuse de son environnement et permettant les circuits courts
- Valoriser les services associés à ces activités et développer leur vocation sociale, d'usages

Sites

- Pentes et fonds de vallées
- Plateau en accroche de l'agglomération (ex : plaine des Belles vues, Vaux-le-Pénil)

Principes d'actions

- **Recréer la ceinture comestible des villages et retrouver des cultures vivrières et sociales** (ex : mise à disposition de terrains communaux, développement de vergers partagés sur les coteaux favorables, de ruchers, etc.)
- **Soutenir le développement de cultures spécialisées et de nouvelles filières** (ex : élevage, chanvre, agroforesterie, fruitiers, micro filières farine, sucre, etc.)
- **Diversifier, développer les circuits courts et pratiques agricoles de proximité** (ex : mise en place de points de vente ou AMAP, développement d'équipements communaux type pressoirs associatifs, valorisation d'événements festifs type fête des fermes ou balade du goût, alimentation cantines scolaires, etc.)
- **Engager une politique agricole et foncière sur les espaces stratégiques et sensibles** (ex : acquisition du foncier agricole non exploité pour reconversion avec l'appui de la SAFER, Terre de liens ou Gab, etc.)

Bons exemples

- Verger pédagogique à Saint Méry
- Jardins familiaux, ruchers et chanvre à Melun
- Vente directe ferme Egreville à Saint Germain-Laxis
- Boulangerie bio, membre d'un GIE à Saint Germain-Laxis
- Maraîchage de Péterhof à Vaux le Pénil
- Elevage d'Aubrac à Blandy
- AMAP Melun, Bombon, Vaux le Pénil
- Cueillette à Voisenon et à Coubert (Hors territoire)
- Fermes bio dans la plaine de Milly (Hors territoire)
- Agroforesterie de la ferme de Grand'Maison à Lumigny et à Coulommiers (Hors territoire)

P3 Préserver et améliorer l'insertion des bâtiments agricoles dans le paysages et les ouvrir au public

C'est dommage que cette ferme soit à l'abandon et n'ai pas trouvé de repreneurs...



Constats

- Présence d'exploitations implantés au cœur des plateaux cultivés et dans les tissus villageois
- Centres de vie agricole constituent des éléments identitaires du patrimoine local
- Évolution des techniques agricoles
- Abandon ou réhabilitation en cours à accompagner
- Adaptation aux pratiques contemporaines et nouveaux usages en assurant une bonne insertion dans leur paysage

Le coin revit depuis l'installation de la boulangerie et des nouveaux logements. En plus la boucle de l'Ancoeur ne passe pas loin !



Objectifs

- Adapter le bâti aux enjeux contemporains, diversifier les usages et ouvrir les exploitations à de nouveaux publics
- Préserver des sièges d'exploitations vivants et dynamiques
- Favoriser la découverte du monde agricole et des paysages de référence associés

Sites

- Fermes patrimoniales en activité
- Fermes patrimoniales en reconversion : Bombon, Blandy, Vaux-le-Pénil, Sivry-Courtry
- Nouveaux bâtiments agricoles : Elevage à Saint-Germain-Laxis, Centre équestre à Champeaux, etc.

Principes d'actions

- Protéger les fermes remarquables et accompagner les travaux de restauration (ex : protection bâti et végétal identitaire, restauration des éléments bâtis et replantation des motifs paysagers disparus aux abords des fermes, etc.)
- Accompagner la reconversion des fermes n'ayant plus d'activités par la mise en place de programmes mixtes (ex : développement de l'agri-tourisme, etc.)
- Ouvrir les fermes au public et diversifier les activités (ex : mise en réseau des exploitations, développement de l'accueil à la ferme, point de restauration, diversification de l'offre de logements, interaction avec les parcours de découverte, etc.)
- Assurer la qualité des nouvelles constructions et améliorer l'intégration des bâtiments agricoles existants dans le paysage (ex : prise en compte du contexte, choix des matériaux, valorisation des chemins d'accès, etc.)

Bons exemples

- Reconversion d'un corps de ferme à Machault pour le développement de commerces et services
- Programme mixte développé à Limoges-Fourches : élevage, boutique, etc.
- Reconversion de la Ferme des Granges en gîte à Sivry
- Balade du goût organisée par la chambre d'agriculture
- Réhabilitation d'une ferme au Nord de Bombon bien intégrée dans le paysage agricole, à proximité des Epoisses

P4 Assurer une intégration paysagère des sites industriels et énergétiques et faire connaître leur histoire

Quel impact ses réseaux dans la plaine ! Il y en a en partout...



Constats

- Infrastructures très visibles dans le paysage ouvert de la plaine
- Impact visuel est d'autant plus important que leur implantation ne répond guère à une vision globale à l'échelle du territoire mais plus à des opportunités foncières créant un mitage dans le paysage
- Talus végétalisés, revêtements de sol peu intégrés
- Problématique de pollution : sonore, rejets, etc.

Tiens, je ne savais pas que l'extraction de pétrole était une activité locale !



Objectifs

- Intégrer ces édifices au paysage en prenant en compte les co-visibilités avec les éléments patrimoniaux
- Rechercher un développement cohérent à grande échelle afin d'éviter le mitage et préserver des respirations paysagères
- Faire connaître le patrimoine des sites industriels liés à l'exploitation des ressources

Sites

- Ensemble des sites pétroliers
- Poste de Courtry et de Moisenay et faisceau électrique
- Centre d'enfouissement des déchets de Fouju-Moisenay
- Lisière Sud de Saint Germain Laxis

Principes d'actions

- **Intégrer les sites par des structures végétales à grande échelle afin de créer des micro-milieux** (ex : mise en place de charte paysagère à l'échelle du grand paysage, valorisation des continuités écologiques et paysagères, plantations de référence avec notamment des haies vives, meilleure intégration des clôtures, etc.)
- **Gérer les problématiques de pollution des sites pétroliers et des sites d'enfouissement des déchets**
- **Faire connaître le patrimoine industriel valorisant les ressources du territoire au grand public : moulins, usines, puits de pétrole, carrières** (ex : signalétique, interaction avec les parcours de découverte et chemins existants, ouverture ponctuelle au public, etc.)
- **Suivre l'effet des lignes haute tension sur la biodiversité et l'élevage** (ex : mise en place d'un programme de recherche, cf fiche N3)

Bons exemples

- ...

M1 Valoriser les boucles et les itinéraires quotidiens pour relier les villages aux sites stratégiques

Melun est à seulement 3 km mais je ne m'aventurai pas sur cette route départementale bien trop dangereuse...



Constats

- Réseau existant de chemins : PR, GR1, boucles autour des villages, chemins d'exploitations, etc.
- Trame des circulations douces peu favorable aux trajets du quotidien (domicile-travail), services, équipements, commerces
- Peu de pistes cyclables
- Réseau ferré ne desservant le territoire avec les gares de Melun et de Mormant, en périphérie du périmètre d'études
- Réseau de bus limité en terme de fréquence à l'exception des lignes Seine-et-Marne Express (ligne 01 à Saint-Germain-Laxis et ligne 47 à Chatillon-la-Borde qui représentent des portes d'entrées dans le territoire)

On se sent enfin en sécurité avec ces nouvelles pistes cyclables. Plus besoin de ma voiture pour les trajets du quotidien !



Objectifs

- Offrir des alternatives au tout voiture en favorisant les déplacements alternatifs pour les parcours quotidiens des habitants et pour les visiteurs à travers un réseau de liaisons douces structuré, maillé, cohérent

Sites

- Chemins communaux
- Pistes cyclables à créer ou sécuriser : RD 408, RD215 devant le château de Vaux-le-Vicomte, Axe Nord-Sud
- Entrée Ouest du territoire : Rue de Melun, Passerelle de Mezereaux, EuroVelo 3

Principes d'actions

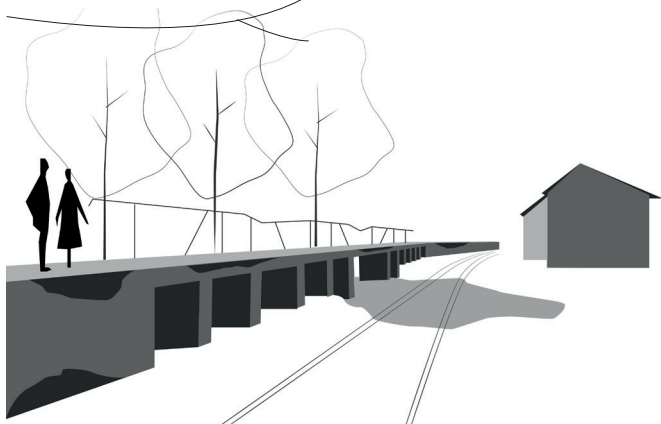
- **Maintenir et développer les structures végétales associées aux chemins pour valoriser les paysages** (ex : revêtements durables, valorisation des épaisseurs pour des plantations, etc.)
- **Conforter et développer le réseau des mobilités douces, notamment au contact des villages et dans les parcours quotidiens** (ex : valorisation des chemins existants autour des villages, boucles autour des villages, désenclavement des quartiers résidentiels, chemins dans les espaces agricoles, voie à sens unique sur la RD215 devant le château de Vaux-le-Vicomte, rue des trois moulins, etc.)
- **Renforcer et sécuriser le réseau des pistes cyclables et développer les mobilités alternatives et soutenables** (ex : pistes depuis les gares de Melun et Mormant vers les villages, facilitation de l'usage du vélo, offre de transports en communs, co-voiturage, parking relais, réseau auto-stop, parking à vélos, valorisation des arrêts des lignes de bus Seine et Marne Express, etc.)

Bons exemples

- Boucles autour des villages : Blandy, Saint Méry, Moisenay, etc.
- Piste cyclable de la gare de Melun à Saint-Germain-Laxis en cours de réalisation
- Via Rhôna (Hors territoire)

M2 Valoriser les pratiques récréatives et la destination touristique

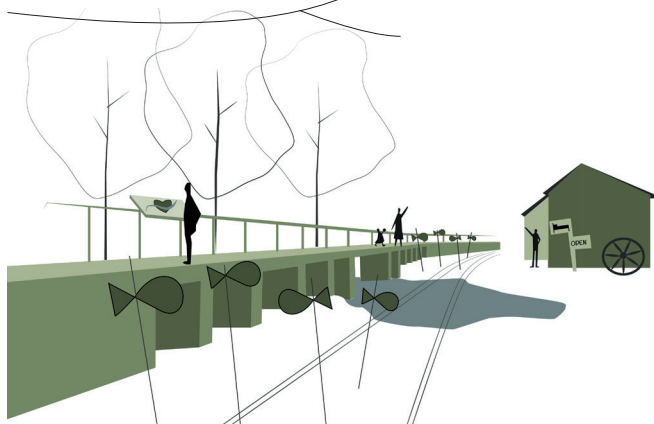
Ce passage n'a pas perdu de son charme mais il est en piètre état...



Constats

- Le val d'Ancoeur : une destination touristique en devenir...
- Grande diversité d'activités : itinéraires de randonnées pédestres, cyclistes et même équestres, pêche, chasse, découverte de naturels et culturels remarquables
- Capacité à accueillir de nouveaux usages (sports de plein air...) sans mettre en péril les qualités paysagères locales, fédérer autour d'un projet commun, propre à l'esprit de la destination «val d'Ancoeur»

Cette vallée a une riche histoire qu'elle a bien su valoriser à travers ces gîtes insolites, circuits ludiques et artistiques !



Objectifs

- Mettre en place un vocabulaire propre à l'esprit de la destination touristique "Val d'Ancoeur" respectant les identités et spécificités locales
- Valoriser le potentiel touristique et l'accueil des visiteurs
- Gérer l'accueil du public, la répartition des flux et l'impact des activités sur le paysage

Sites

- Ensemble du territoire
- Zone prioritaire des grands domaines et châteaux
- Le long de l'Ancoeur : de la source à la confluence

Principes d'actions

- Développer une identité locale commune pour fédérer et promouvoir les initiatives en assurant leur cohérence et leur qualité (ex : mobilisation des différents acteurs de la filière, développement de l'identité à travers des figures emblématiques, réelles ou allégoriques, guide à destination des acteurs économiques et du public, supports de communication numériques, etc.)
- Développer une boucle de l'Ancoeur et des circuits thématiques autour du patrimoine paysager, naturel et culturel (ex : développement de parcours de découverte, création d'événements supports de pédagogie et de découverte, etc.)
- Développer le réseau d'hébergement pour permettre des parcours longs, sur plusieurs jours (ex : création d'hébergements légers en milieux naturels, hébergement chez l'habitant, réinvestir patrimoine des moulins, etc.)

Bons exemples

- Boucles autour des villages : Blandy, Saint Méry, Moisenay, ...
- Piste cyclable de la gare de Melun à Saint-Germain-Laxis
- Il était une fois le Val d'Ancoeur, Rallyes de l'Ancoeur
- Randonnée des 3 châteaux
- Mythes de l'étude historique
- Fontainebleau, classement UNESCO
- Land art, installations ludiques
- Vallée des peintres dans la Creuse (Hors territoire)
- Chemin de Stevenson (Hors territoire)
- Refuges périurbains (Hors territoire)

M3 Améliorer la découverte du territoire tout en préservant la tranquillité des sites

Toutes ces voitures... je ne m'attendais pas à ça après cette majestueuse entrée en matière...



Constats

- Fréquentation croissante avec une diversité d'acteurs pouvant entraîner des conflits d'usage : visiteurs de Vaux-le-Vicomte et Blandy, population riveraine, quad, chasse, etc.
- Fragilité des espaces naturels devant une demande sociale de plus en plus forte nécessitant de canaliser et d'accompagner les visiteurs dans la découverte du territoire
- Recherche lisibilité et cohérence en assurant pérennité et équilibre des milieux naturels

Le château est par ici, suis moi !



Objectifs

- Valoriser les bourgs et les villages comme lieux d'accueil des visiteurs
- Faire des entrées de sites des lieux de qualité valorisant l'image du territoire
- Gérer les usages et assurer la tranquillité des sites
- Offrir au public des dispositifs d'informations (en lien avec les mobilités douces des pistes cyclables et chemins de randonnées)

Sites

- Abords des sites remarquables : domaines, tertres, ENS, etc.
- Espaces d'accueil à l'intérieur et aux portes des villages
- Parking de Vaux-le-Vicomte, Parking relais à Saint-Germain-Laxis

Principes d'actions

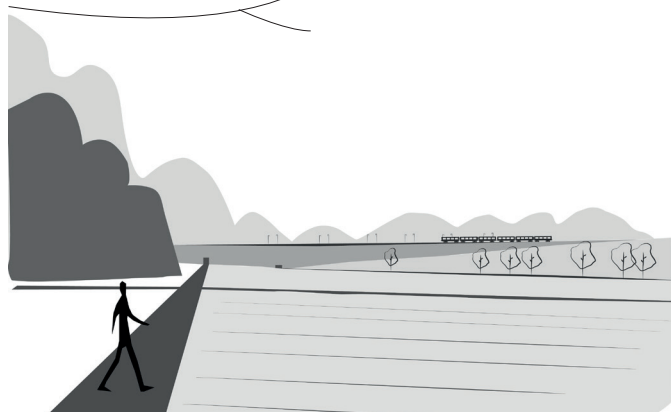
- **Développer l'accueil du public dans les villages et points d'accueil de sites culturels et sensibles** (ex : intégration paysagère des zones de stationnement dans les centres villes et aux abords des villages, valorisation des zones de stationnement des péages sous utilisées, association des modes doux et transports en commun, etc.)
- **Favoriser l'orientation et l'information** (ex : identité commune aux supports d'information, développement de points d'information, signalétique et supports numériques, site de référence type maison du val d'Ancoeur, etc.)
- **Mettre en valeur des points de vues de découverte et d'appréhension des paysages** (ex : cf fiche N5, etc.)
- **Assurer la tranquillité et préserver les zones sensibles de la fréquentation** (ex : information et signalétique, canalisation des flux à travers des chemins, blocage des engins à moteur, etc.)

Bons exemples

- Boucle village à Saint Méry
- Parcours avec passerelle bois à Bombon

M4 Affirmer les ouvrages comme support de découverte des paysages

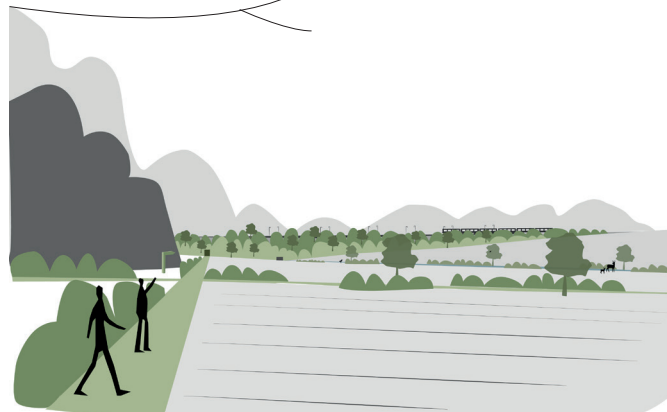
Deux passages de souris sous les infrastructures...



Constats

- Réseau de petites routes bien intégrés : vecteur de connaissance du territoire
- Fragmentation du paysage par les infrastructures (A5 / TGV) : ruptures physiques créant des discontinuités, pollutions et nuisances
- Simplification des structures végétales des bords de routes

On ne voit plus le TGV au loin par contre on a retrouvé la lisibilité du cours d'eau avec ces nouvelles plantations !



Objectifs

- Atténuer l'effet de coupure physique et paysagère des grandes infrastructures
- Maintenir une relation de qualité entre les routes et le paysage traversé
- Valoriser les itinéraires privilégiés de découverte du territoire

Sites

- Infrastructures : A5 / TGV
- Routes de découverte des paysages : RD

Principes d'actions

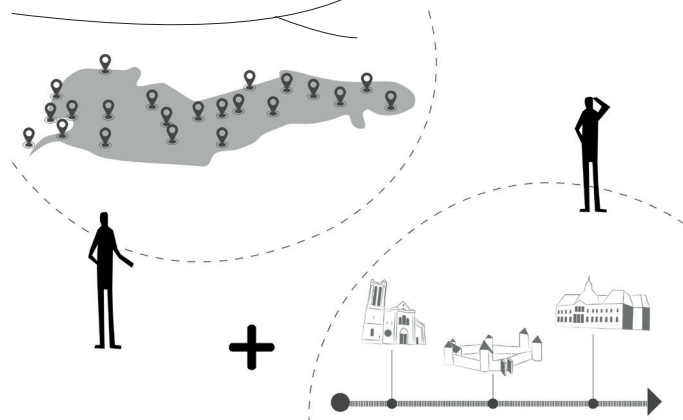
- Atténuer les effets de fragmentation et recomposer des paysages de qualité aux abords des routes et infrastructures (ex : passages sous les voies pour la faune, ménagement d'ouvertures pour donner à voir, réintroduction de motifs paysagers pour donner une lecture du grand territoire, etc.)
- Valoriser les routes ouvertes sur le grand paysage par un traitement végétal soulignant les ambiances traversées (ex : adaptation du traitement végétal aux séquences traversées, replantations d'arbres d'alignements, voie à sens unique sur la RD215 devant le château de Vaux-le-Vicomte, etc.)

Bons exemples

- RD 215 en arrivant à Champeaux
- Route de Montjay à Bombon
- Panneaux signalétique de Vaux-le-Vicomte

C1 Créer un fond documentaire numérique mutualisé

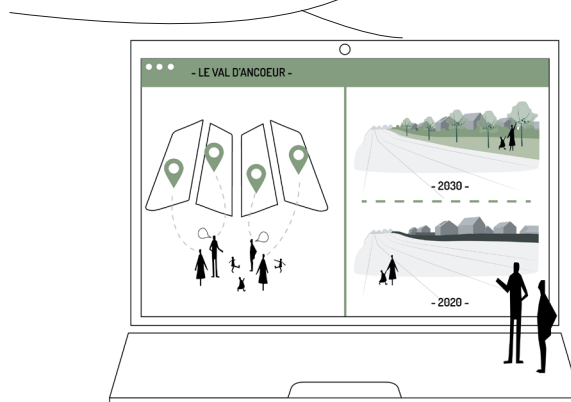
Un travail d'inventaire est en cours avec l'étude historique et les cartes en lignes... Comment valoriser cette riche matière ?



Constats

- Éléments de patrimoine et de mémoire des lieux pas suffisamment connus et partagés
- Différents travaux d'inventaires en cours nécessitant une plateforme de diffusion : étude historique, plan de paysage, mémoire des associations, etc.

La nouvelle plateforme permet d'avoir accès en un clic à plein d'infos sur le territoire et permet même d'échanger avec d'autres utilisateurs !



Objectifs

- Inventorier, collecter pour enrichir et valoriser le potentiel du territoire
- Diffuser et permettre l'accès aux données aux différents publics
- Œuvrer pour des partages de mémoire et favoriser les liens intergénérationnels

Sites

- Ensemble du territoire

Principes d'actions

- Créer une base thématique et géolocalisée afin de centraliser et de mutualiser les informations présentes sur le territoire sur la base de l'étude historique et de la mémoire des associations

(ex : base SIG répertoriant le bâti remarquable, patrimoine vernaculaire, arbre remarquable, point d'intérêt, lieu de mémoire, balades, hébergement, restauration, etc.)

- Favoriser l'émergence d'un outil en ligne

collaboratif dédié aux habitants (ex : enrichissement de la base, observateurs du paysage à partir d'une base photographique témoignant de l'évolution d'un site et des dynamiques paysagères à l'œuvre, etc.)

Bons exemples

- Étude historique
- Carte participative
- Carte d'inventaire
- Actions pédagogiques et de sensibilisation

C2 Utiliser l'art, la culture, le sport dans la construction et la médiation sur les paysages

La randonnée des 3 châteaux a été une nouvelle fois un beau succès cette année. Dommage qu'il fasse attendre l'année prochaine pour une nouvelle édition



Constats

- Liens entre le paysage et l'art : pont de Maincy dessiné par Cézanne, bords de Seine ...
- Succès de la randonnée des 3 châteaux
- Identité

Avec la randonnées des 3 châteaux, les rallyes, les installations artistiques, ... le val d'Ancoeur a une belle dynamique sportive et culturelle tout au long de l'année !



Objectifs

- Renouveler le regard sur les paysages du quotidien
- Élargir et diversifier les publics pour favoriser l'appropriation du paysage
- Rêver, détourner, interpeller
- Participation scolaires, habitants

Sites

- Ensemble du territoire

Principes d'actions

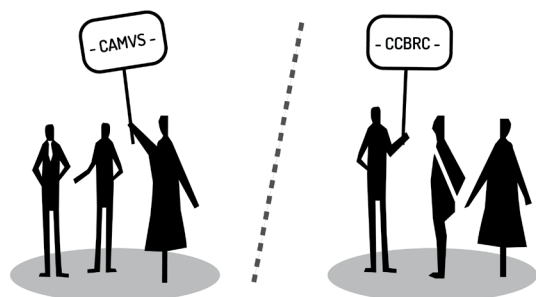
- **Développer les rallyes de l'Ancoeur permettant de valoriser la diversité de paysages** (ex : communication sur les projets d'aménagement en émergence sur le territoire, mise en valeur des savoir-faire locaux, création du Maison du Val d'Ancoeur, etc.)
- **Avoir recours à l'imaginaire, faire appel aux légendes pour développer des projets artistiques et ludiques permettant une communication touristique originale** (ex : interprétation des sites par des œuvres le long des sentiers de randonnées émanant d'un travail collectif avec les habitants et les scolaires, etc.)
- **Développer les partenariats avec les équipements existants et associations culturelles locales pour mener des actions** (ex : émulation inter-territoriale, etc.)

Bons exemples

- Il était une fois le Val d'Ancoeur
- Les rallyes du Val d'Ancoeur
- Randonnée des 3 châteaux
- Fête du Sport de la CCBRC
- Démarche UNESCO de Fontainebleau
- Moulin Jaune à Crécy-la-Chapelle (Hors territoire)
- Festival Art Ville et Paysages des Hortillonnages d'Amiens (Hors territoire)

C3 Mettre en place une ingénierie de projet

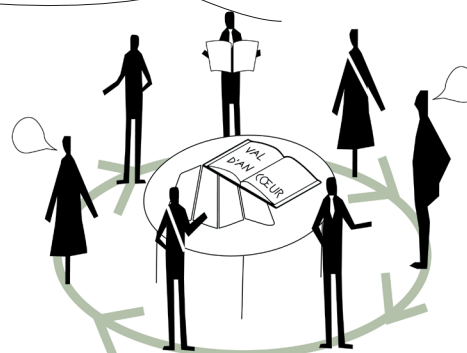
Et si on s'associait pour mettre en place le plan de paysage du val d'Ancoeur ?!



Constats

- 2 intercommunalités porteuses du projet et une diversité de partenaires
- Mise en place d'un comité de pilotage

Avec le temps, nous avons pu mettre en place une véritable ingénierie de projet nous permettant d'avoir une vision élargie du territoire !



Objectifs

- Accompagner les collectivités territoriales en mettant en place un service dédié impulsant une nouvelle dynamique avec le paysage comme aide à la décision ou porte d'entrée des projets

Sites

- Ensemble du territoire

Principes d'actions

- **Mettre en place une ingénierie de projet** (ex : conseils techniques, aide au montage administratif de dossier, organisation des comités de pilotage avec les partenaires de référence, aide à la recherche de financements, inventaire du foncier pour faciliter la mise en œuvre de projets, gestion à terme des aménagements, etc.)
- **Faire perdurer les échanges entre acteurs par la création d'un comité de pilotage associant élus, partenaires de référence et associations et permettant d'avoir une vision transversale du projet**
- **Mettre en place une veille spécifique sur les appels à projet et accompagner les communes pour y répondre efficacement** (ex : ateliers de territoire portés par les DREAL, fondations etc.)

Bons exemples

- ...

> Carte de synthèse des objectifs de qualité paysagère

